



# **PANORAMA DE PRESSE**

30/04/2010

**CGT**

## Sommaire

### Syndicalisme (4 Documents)

**L'Humanité - 30/04/2010 - [Ca va compter pour la réforme des retraites ! Nadine Prigent, secrétaire confédérale](#)** (1691 mots)

Ça va compter pour la réforme des retraites ! Nadine Prigent,...

**Le Progrès - 30/04/2010 - [Nadine Prigent \(CGT\) : « Le 1er-Mai doit peser sur la réforme des retraites »](#)** (410 mots)

Une petite fille en apprentie bouchère et le message « 42 années de cotisations retraite : mieux vaut commencer tôt » : c'est l'une des affiches choc de la campagne contre la réforme des retraites la...

**Libération - 30/04/2010 - [«Avec son projet, l'Elysée va amputer le niveau des pensions»](#)** (1351 mots)

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, appelle l'ensemble des Français à se mobiliser samedi, pour défendre l'emploi, le pouvoir d'achat et les conditions de travail. Mais aussi et surtout l...

**Courrier International - 29/04/2010 - [Peu d'adhérents, beaucoup d'argent](#)** (1335 mots)

Le modèle syndical français ne laisse pas d'étonner l'hebdomadaire libéral allemand Die Zeit. Comment peut-on si mal représenter les salariés français et réussir à cogérer la crise avec l'Elysée ? Explications.

### Mouvements sociaux (11 Documents)

**Aujourd'hui en France - 30/04/2010 - [Les syndicats désunis espèrent mobiliser](#)** (400 mots)

1er MAI. CGT et CFDT d'un côté, FO de l'autre, voudraient réussir leurs mobilisations avant les prochains rendez-vous avec le gouvernement.

**L'Humanité - 30/04/2010 - [70 % des Français soutiennent les manifs du 1er Mai](#)** (610 mots)

Samedi, près de 300 manifestations sont organisées par la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'Unsa, pour l'emploi, les salaires. C est également la première occasion se se faire entendre sur la réforme des retraites.

**La Croix - 30/04/2010 - [Le calendrier social Le 1er mai](#)** (357 mots)

Le 1er mai : la CGT, la CFDT, l'Unsa, Solidaires et la FSU « appellent les salarié (e) s du privé et du public, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi, à réussir un grand 1er mai en manifes...

**La Croix - 30/04/2010 - [Vous mobilisez demain sur le thème unique des retraites](#)** (812 mots)

Demain, FO a choisi de défilé seule sur le thème unique de la défense des retraites. Refusant tout allongement de la durée d'activité, le syndicat met en avant une série de pistes de financement pouvant, selon lui, rapporter plus de 25 milliards d'euros

**La Croix - 30/04/2010 - [Les syndicats en ordre de bataille pour les retraites](#)** (1661 mots)

La défense des retraites sera l'une...

**La Tribune - 30/04/2010 - [Les défilés du 1er mai auront valeur de test pour les syndicats](#)** (492 mots)

Avec plus de 280 actions recensées en France, Bernard Thibault (CGT) affirme que le 1er mai 2010 s'annonce comme un « cru plutôt positif ».

**Le Figaro (matin) - 30/04/2010 - [Un 1er Mai sensible pour le nouveau ministre du Travail](#)** (761 mots)

GOUVERNEMENT La journée du 1er Mai est toujours un moment important pour un ministre du Travail. Mais Éric Woerth n'a pas modifié ses habitudes. Comme chaque samedi, il passera demain sa matinée à ...

**Les Echos - 30/04/2010 - [Retraites : la mobilisation du 1 er Mai aura valeur de test pour les syndicats et l'exécutif](#)** (759 mots)

Contrairement à l'an dernier, les syndicats ne célébreront pas dans l'unité le 1 er Mai demain, bien qu'ils n'aient pas le droit à l'échec s'ils veulent peser sur la réforme des retraites que prépare le gouvernement. Bernard Thibault (CGT) reste prudent sur l'ampleur de la mobilisation. L'exécutif sait qu'il ne s'agit que d'une première étape.

**Les Echos - 30/04/2010 - [Un comptage des manifestants toujours aussi amateur](#)** (512 mots)

L'évaluation reste approximative, et les chiffres publiés sont très politiques d'un côté comme de l'autre. Nicolas Sarkozy avait promis de clarifier les choses en 2006, mais rien n'a été fait.

**L'Humanité - 30/04/2010 - [Airbus : une grève qui ne tombe pas du ciel](#)** (476 mots)

Les grèves tournantes paralysent peu à peu la production. Le conflit sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, marque un changement dans la culture d'entreprise.

**Air & Cosmos - 30/04/2010 - [Un conflit social perturbe la production d'Airbus](#)** (1223 mots)

Les sites français de l'avionneur européen sont touchés par une grève tournante engagée par cinq syndicats, pour une fois unis. Les propositions salariales ont mis le feu aux poudres.

## **Actualité sociale (2 Documents)**

**L'Humanité - 30/04/2010 - [Les Caterpillar se mettent en réseau](#)** (590 mots)

Des représentants d'organisations syndicales de Caterpillar du monde entier constituent un front commun pour combattre les stratégies de la multinationale américaine.

**Correspondance Economique - 29/04/2010 - [L'adaptation des entreprises à la crise : quels effets sur l'appauvrissement des salariés ?](#)** (2249 mots)

L'adaptation des entreprises à la crise : quels effets sur l'appauvrissement des salariés ? Nous reproduisons ci-après un large extrait de la synthèse d'une étude réalisée pour l'Observatoire nation...

## **Protection sociale (3 Documents)**

**Bakchich - 29/04/2010 - [Bercy bat en retraites](#)** (383 mots)

Peu importe que tout le monde soit contre les conclusions du rapport sur les retraites puisqu'on cause de 2050.

**La Tribune - 30/04/2010 - [La retraite, une affaire de jeunes !](#)** (725 mots)

Une fois de plus, ce qui se prépare « au nom des générations futures » est fait sans les jeunes et finalement contre eux. Aujourd'hui, plus d'un jeune sur trois ne croit pas qu'il pourra bénéficier du régime général. Les jeunes ont besoin de garanties quant à leur droit à bénéficier eux-mêmes d'une retraite.

**Libération - 30/04/2010 - [Retraites : les jeunes ne sont pas un alibi](#)** (560 mots)

Dans le débat public, les jeunes sont souvent l'argument de vente imparable d'une réforme d'ampleur voulue par la droite. Vous devez parler des retraites ? Vendre des sacrifices ? Rien de plus facile...

## **Europe et international (1 Document)**

**Europe Information - 30/04/2010 - [EMPLOI : 1ER MAI : LA CES SE MOBILISE POUR DÉNONCER LE TRAVAIL PRÉCAIRE](#)** (354 mots)

A l'occasion de la Journée internationale du travail, qui sera célébrée le 1er mai dans la plupart des pays européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) rappelle que l'avenir de l'Europ...

## **Syndicalisme**

Vendredi 30 Avril 2010

## Cuisine

### **Ça va compter pour la réforme des retraites ! Nadine Prigent, secrétaire confédérale**

Ça va compter pour la réforme des retraites !

Nadine Prigent,

secrétaire confédérale de la CGT.

A regarder le climat social dans le pays, les salariés n'ont pas décidé de se laisser faire, les luttes se multiplient sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail. Des actions souvent unitaires, longues, aussi bien dans le public que dans le privé avec des acquis à la clé ; ça monte aussi ailleurs en Europe, la facture de la crise ne passe plus. C'est pourquoi le 1er Mai 2010, dans cette situation économique préoccupante, n'est pas un rendez-vous comme les autres. C'est l'occasion ensemble, salariés du privé, du public, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes, de se retrouver pour donner de l'ampleur à toutes ces actions revendicatives et permettre à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas forcément la possibilité d'agir collectivement de venir défendre leurs intérêts.

C'est aussi l'année d'une réforme des retraites, véritable enjeu de société, qui concerne toutes les générations. Le gouvernement prépare une loi, il semble décidé à s'attaquer aux fondements mêmes de notre système de retraite et faire supporter là aussi les efforts toujours aux mêmes, les actifs d'aujourd'hui et de demain et les retraités.

Rien n'est joué. N'attendons pas le projet de loi pour réagir. Exprimons dès maintenant notre volonté de maintenir l'âge légal de départ à la retraite à soixante ans, la prise en compte de la pénibilité du travail, l'amélioration du niveau des pensions, les moyens financiers de faire face aux retraites de demain. Cela pèsera sur le projet du gouvernement, également vis-à-vis

des partis politiques en vue du futur débat parlementaire, mais aussi pour continuer la dynamique syndicale unitaire.

Le moyen de peser sur le sommet social

Marcel Grignard,

Secrétaire Général adjoint de la CFDT.

Premières victimes d'une crise qui n'en finit pas de produire ses effets, les salariés se mobilisent ce 1er Mai, en France, en Europe et dans le monde, pour un travail décent, un type de développement plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

En France, l'intersyndicale a interpellé le gouvernement en vue du sommet social du 10 mai. Pour la CFDT, le cœur de la démarche est la question de l'emploi. Il faut reconduire en les améliorant tous les dispositifs qui permettent d'éviter le chômage, de qualifier les salariés, de les préparer aux emplois de demain. Le pouvoir d'achat est également central. Le financement de ces mesures doit être assuré par une remise en cause du bouclier fiscal et de la défiscalisation des heures supplémentaires dont les effets sont désastreux pour l'emploi et les conditions de travail des salariés.

Enfin, la réforme des retraites ne peut se faire à la va-vite. La CFDT veut que des réponses soient apportées face aux injustices du système actuel qui pénalise les plus fragilisés sur le marché de l'emploi. Les solutions nécessaires pour garantir la pérennité du système par répartition pour les générations futures, si elles se résument à un report de l'âge de la retraite et à un allongement de la durée de cotisation, ne feront qu'aggraver ces inégalités.

La mobilisation des salariés le 1er mai c'est le moyen de peser sur le sommet social du 10 mai pour poursuivre et améliorer les mesures en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat, de faire entendre la voix des salariés dans la concertation engagée sur les retraites.

Une étape marquante dans la mobilisation

Bernadette Groison,

Secrétaire Générale de la FSU.

La mobilisation unitaire des salariés du public et du privé, des chômeurs, des retraités et des jeunes est déterminante ce 1er Mai 2010 car rien n'est joué ! C'est le moment de peser sur les choix du gouvernement et de faire valoir nos propositions. La crise économique et sociale est loin d'être terminée et la situation reste difficile pour beaucoup. C'est pourquoi la priorité doit être accordée à l'emploi, à l'amélioration des salaires et du pouvoir d'achat. Et pour nos retraites il faut garantir le système par répartition afin de préserver la solidarité entre les générations.

Au moment où débutent les premières discussions sur les retraites, ne nous laissons pas enfermer dans des faux débats ni dans des oppositions entre les salariés du public et du privé. C'est bien l'amélioration pour tous que nous visons ! Profitons de ce 1er Mai pour imposer le débat sur le financement afin que les salariés ne soient pas les seuls à payer l'avenir des retraites. Profitons de ce 1er Mai pour réaffirmer nos exigences. Pour la FSU il n'est pas question de remettre en cause l'âge légal de départ à la retraite, la durée de cotisations et pour les fonctionnaires le code des pensions, ou encore le

calcul du montant des pensions sur les six derniers mois.

Profitions de ce 1er Mai pour exprimer nos revendications et propositions en termes d'emploi, de salaires, de conditions de travail pour les personnels. Ainsi, la situation de la fonction publique impose d'inverser la politique menée. Il faut en finir avec les suppressions d'emploi et le recours à la précarité et créer les postes nécessaires. La fonction publique doit rester au service de l'intérêt général et pouvoir répondre aux besoins actuels de tous les usagers. La FSU appelle à faire de ce 1er Mai une journée forte de revendications, une étape marquante dans la mobilisation. Un 1er Mai 2010 de luttes et d'espoirs !

Préparer les futures actions de mai et juin

Pierre Khalfa,

porte-parole de l'Union syndicale Solidaires.

Le 1er Mai est souvent une date rituelle de mobilisation. Il s'agit d'exprimer la solidarité des travailleurs à travers le monde et de montrer qu'au-delà des frontières, leurs intérêts convergent fondamentalement. Face à la globalisation du capital, cette affirmation d'une mobilisation internationale des travailleurs est plus que jamais d'actualité.

Cependant en quelques occasions, cette journée rentre en résonance avec d'autres problèmes. Cela a été le cas en 2002 entre les deux tours de la présidentielle. Cela a été aussi le cas l'année dernière, où, après les importantes mobilisations du 29 janvier et du 19 mars, le 1er Mai

avait été choisi par l'intersyndicale comme un moment de rebond. Nous sommes aussi cette année dans une situation particulière. La crise du capitalisme dominé par la finance continue à produire ses effets sur la vie des salariés, que ce soit en matière d'emploi ou de pouvoir d'achat, et le gouvernement prépare, sans le dire, un plan d'austérité massif pour faire payer cette crise à la population. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la prochaine « réforme » des retraites dont les échéances se rapprochent puisque le gouvernement a prévu de rendre public un document d'orientation vers la mi-mai.

Le 1er Mai sera donc une étape importante dans la mobilisation des salariés. Il s'agit, après le succès du 23 mars, d'exprimer unitairement, à cette occasion, le refus de toute régression sociale et de préparer ainsi les futures mobilisations qui devront avoir lieu en mai et juin.

L'intersyndicale tient depuis seize mois

Jean Grosset,

Secrétaire Général adjoint de l'Unsa.

L'Unsa a toujours manifesté le 1er Mai parce qu'elle fait sienne cette journée intersyndicale d'actions et de revendications pour les salariés du monde entier. Au passage, nous n'oublions pas d'ailleurs que, dans certains pays, le syndicalisme libre et indépendant est interdit et ses militants pourchassés.

S'agissant de la France, cette journée se situe dans un contexte qui nécessite l'intervention des salariés. En effet, nous serons à quelques jours d'un sommet social qui doit

répondre aux exigences des syndicats sur l'emploi et les salaires. Nous sommes aussi entrés dans la phase de « concertation, rencontres avec le gouvernement quant à la réforme des retraites ». L'Unsa considère que l'interpellation commune des cinq organisations syndicales Unsa, CFDT, CGT, FSU, Solidaires, est une bonne chose car nous sommes unis sur des revendications et des propositions.

S'agissant de la réforme des retraites, l'Unsa considère qu'il faut à la fois proposer, notamment en matière de financement, et refuser ce qui nous paraît mettre en péril notre système de retraite, et surtout le niveau des pensions. L'intersyndicale doit d'ailleurs faire des propositions en matière de source de financement. Nous nous félicitons que l'intersyndicale « de la crise » ait tenu depuis seize mois. Les cinq organisations qui ont maintenu cette démarche unitaire portent d'ailleurs une grande responsabilité pour défendre l'emploi, protéger les salariés, garantir l'avenir de nos retraites. Nous souhaitons que toutes les organisations syndicales françaises reviennent dans cette intersyndicale au moment où nous allons rentrer de plain-pied dans ce qu'il est convenu d'appeler la réforme des retraites.

Le 1er Mai vient donc à point nommé et nous agissons pour que le maximum de salariés du public et du privé, comme ils l'ont fait plusieurs fois en 2009 et récemment le 23 mars, fassent entendre leurs voix.

Vendredi 30 Avril 2010

## L'image

### **Nadine Prigent (CGT) : « Le 1er-Mai doit peser sur la réforme des retraites »**

Une petite fille en apprentie bouchère et le message « 42 années de cotisations retraite : mieux vaut commencer tôt » : c'est l'une des affiches choc de la campagne contre la réforme des retraites lancée par le Parti communiste français.

Nadine Prigent est secrétaire confédérale de la CGT

>> En pleine concertation sur les retraites, qu'attendez-vous de la mobilisation du 1er-Mai ?

Nous attendons que toute la population vienne dire que la réforme des retraites ne peut pas être bâclée. C'est un enjeu de société qui va engager les générations futures et nous avons du mal à discuter avec le gouvernement de la question de fond du financement. Il faut que les manifestants disent leur volonté de voir ce dossier traité

convenablement, en prenant le temps de la discussion. Il faut parler emploi et salaire, mais aussi du partage des richesses et des contributions des revenus financiers aux besoins sociaux, et évidemment des niveaux de pensions des retraités.

>> Le nombre de manifestants peut-il changer la donne ?

Oui, car c'est une journée unitaire qui sera regardée par le monde du travail, mais aussi par le gouvernement et par le patronat. Le 1er-Mai 2010 a une signification importante pour peser sur le fond des dossiers mais aussi sur le calendrier qui nous paraît extrêmement serré.

>> Nous ne sommes pas sortis de la crise : craignez-vous la lassitude des salariés ?

Il peut y avoir de la fatalité mais nous

constatons que les luttes sont nombreuses sur le territoire. Le monde du travail est mobilisé et ne s'en laisse pas compter sur les arguments avancés par le patronat et le gouvernement. Nous voudrions mobiliser public et privé car il ne faut pas céder au discours qui tente de la diviser. Il y a une campagne récurrente qui consiste à dire que la solution passerait par une remise en cause des acquis du public. C'est faux : ce n'est pas une histoire de vase communicant et on n'a jamais résolu les problèmes des uns en prenant aux autres. Il faut défendre ensemble les intérêts de tous. L'emploi durable est la solution : c'est l'épanouissement et c'est ce qui finance la protection sociale.

**Recueilli à Paris, par Nathalie  
Mauret**





Vendredi 30 Avril 2010

## Economie

### interview

# «Avec son projet, l'Elysée va amputer le niveau des pensions»

**Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, appelle à la mobilisation le 1er Mai sur le dossier des retraites:**

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, appelle l'ensemble des Français à se mobiliser samedi, pour défendre l'emploi, le pouvoir d'achat et les conditions de travail. Mais aussi et surtout les retraites, pour lesquelles les premières pistes de réforme du gouvernement l'inquiètent.

Ce 1er Mai, c'est un test décisif dans votre rapport de force avec le gouvernement sur le dossier des retraites ?

Vu le contexte, cette édition est tout sauf un 1er Mai rituel. Si l'on veut peser sur le projet de loi, c'est maintenant qu'il faut se mobiliser, et non pas dans un mois, quand le texte sera ficelé. Soyez sûr que le gouvernement, lui, sera très attentif au niveau de la mobilisation. Même s'il a déjà défini la philosophie de son projet.

Le gouvernement est pourtant resté très discret jusqu'ici...

Oui, mais on sent bien que son unique souci est de faire des économies. Et sa principale piste, pour l'instant, consiste à vouloir faire travailler les gens plus longtemps, en repoussant l'âge légal de départ [aujourd'hui à 60 ans, nldr], éventuellement en lien avec un allongement de la durée de cotisations. Or, dans le même temps, il dit ne pas vouloir toucher au niveau des pensions. Mais les mesures de ce type, qui ont déjà inspiré les précédentes réformes, ont

toutes conduit, de fait, à faire baisser le taux de remplacement - c'est-à-dire le rapport entre la retraite et le dernier salaire - de l'ordre de 20% par rapport aux générations précédentes. Si vous allongez toujours plus la durée de cotisation, mais sans résorber le chômage, vous amputez alors mécaniquement le niveau des pensions. C'est ce qui nous attend avec le projet du gouvernement.

Le problème financier est pourtant réel, il faut bien trouver des solutions...

Augmentons alors les ressources, par le développement de l'emploi et l'instauration de nouveaux prélèvements sur les revenus financiers, les stock-options, l'intéressement et la participation. Une autre façon de faire progresser les recettes, c'est d'augmenter les salaires. On peut aussi moduler les cotisations sociales en fonction de la politique salariale et d'emploi des entreprises, qui concentrent aujourd'hui leurs forces de travail sur les 30-50 ans. Un million d'emplois en plus, c'est 5 milliards d'euros supplémentaires dans les caisses de retraites. Mais si l'on ne joue que sur le report de l'âge de départ, les Français doivent savoir que l'on va vers une retraite à 72 ans pour équilibrer les comptes... C'est une aberration. Pour la CGT, comme pour la plupart des organisations syndicales, le droit de partir à 60 ans est un point non négociable.

Le gouvernement a mis en place un

processus de concertation avec les partenaires sociaux. Ne pouvez-vous pas peser dans ce cadre plutôt que dans la rue ?

Il y a un affichage, mais pas de véritable concertation. Lundi, nous avons passé une heure avec le ministre du Travail, Eric Woerth, puis deux heures le lendemain avec son directeur de cabinet pour aborder quatre thèmes, dont seuls deux d'entre eux ont pu être traités... Nous avons demandé une réunion avec les syndicats, le patronat et le gouvernement, comme cela se fait dans tous les pays européens sur un tel sujet. Mais sans réponse officielle pour l'instant. On nous dit ensuite qu'il y a un problème de financement mais qu'on n'a pas le droit d'en parler... Comme concertation, j'ai connu mieux.

L'intersyndicale s'est fissurée et FO, notamment, vous a quittés. Vous allez continuer à cinq au lieu de huit ?

Nous savons que nous ne partageons pas tous les mêmes orientations sur l'avenir des retraites, mais je trouve positif que les syndicats mettent en commun leur réflexion. La retraite est un pilier du contrat social, que nous devons défendre de façon unitaire. Si les syndicats apparaissent d'abord préoccupés par leur propre chapelle, comme semble le faire Jean-Claude Mailly de FO, nous apparaîtrons comme défailants aux yeux des salariés.

Les rapports ont visiblement changé avec la CFDT depuis la réforme de 2003 qui vous avait opposés de façon assez violente...

Ce qui a changé, c'est qu'on peut désormais reconnaître, de part et d'autre, qu'on est pas toujours sur la même position. Même si finalement, nous sommes tous deux d'accord pour le maintien du départ à 60 ans et la recherche de nouvelles sources de financement. La CFDT a décidé d'organiser, lors de son congrès, un débat sur la durée de cotisations, c'est son choix. On peut assumer nos différences quand il y en a, et surtout ne pas se raconter d'histoires, ne pas faire semblant comme en 2003.

Le président de la République semble faire preuve d'écoute. Il vous a reçu lundi soir en vue du sommet social qui doit se tenir mi-mai à l'Elysée... Vous avez réussi à vous mettre d'accord ?

Nous avons un diagnostic très différent de la situation. Et donc, partant de là, des solutions difficilement conciliables. Nicolas Sarkozy considère que plusieurs

indicateurs laissent entrevoir une sortie de crise, notamment les chiffres du chômage. Ces chiffres très contestables, qui montrent surtout une montée de la précarité, ne suffisent pas à décréter la fin de la crise. S'agissant des mesures prises l'année dernière, elles restent de portée très limitée. Pour une raison simple : une fois les annonces faites, les critères définis pour en bénéficier sont très restrictifs. Un exemple : seules 34 000 primes de 500 euros sur les 250 000 annoncées en février 2009 pour les jeunes de moins de 25 ans ont été effectivement versées. Et il y a fort à parier qu'il en sera de même avec les chômeurs en fin de droits. Au-delà des mesures conjoncturelles, nous revendiquons surtout des mesures salariales ambitieuses dans les entreprises, une politique publique qui stoppe les coupes sombres dans les budgets et mette fin au dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, de même qu'une vraie politique industrielle.

Il y a encore pire, en Grèce, au Portugal...

On nous a expliqué, à coup de G20 et de déclarations tonitruantes, que le capitalisme allait être régulé, que l'on allait mettre fin aux excès des traders et des banques, et que les paradis fiscaux allaient disparaître. La réalité est évidemment très différente. Ce qui se passe aujourd'hui en Grèce, au Portugal et en Espagne, nous montre que la crise est loin d'être finie. Les Etats sont désormais eux-mêmes menacés par la spéculation financière. Et la France n'est pas à l'abri. Le comble, c'est que le système financier, qui est à l'origine de la crise qui a tant coûté à nos finances publiques et qui a détruit 680 000 emplois en France, est celui-là même qui nous demande maintenant de tailler dans notre système social, et notamment dans nos retraites. Or, si le déficit actuel des régimes a tant dérapé, c'est avant tout dû à la crise financière, et non pas au déséquilibre démographique. Les salariés n'en sont pas responsables.

**Recueillis par Luc Peillon**

Jeudi 29 Avril 2010

## France

### SYNDICATS

## Peu d'adhérents, beaucoup d'argent

**Le modèle syndical français ne laisse pas d'étonner l'hebdomadaire libéral allemand Die Zeit. Comment peut-on si mal représenter les salariés français et réussir à cogérer la crise avec l'Elysée ? Explications.**

Source : Die Zeit (Hambourg) Journée nationale d'action. Des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue le 23 mars. Dans ce genre d'occasion, on voit le soir à la télé les défilés avec banderoles et drapeaux rouges, la fumée des feux de Bengale et les pneus enflammés. Ensuite, on voit le président de la République recevoir les leaders syndicaux à l'Elysée, puis tonner contre les délocalisations et les gros salaires. On pourrait alors facilement croire que le pouvoir en France est entre les mains des syndicats.

Eh bien, pas du tout ! Les syndicats français peuvent peut-être organiser des manifestations, mais ils ne sont "pas en mesure d'organiser des grèves dures et longues dans un secteur économique", comme le précise Raymond Soubie, le conseiller pour les affaires sociales de Nicolas Sarkozy. Cet homme est le maître des tables rondes et, jusqu'à présent, il est parvenu chaque fois à mettre d'accord syndicats, patrons et responsables politiques. Ce qui lui est d'autant plus facile actuellement que ces trois partenaires ont tous des points faibles. Le parti au pouvoir, conservateur, vient de recevoir un camouflet lors des élections régionales. Les patrons ont besoin de soutien en ces temps de crise, d'autant qu'ils sont divisés. Et les syndicats français comptent parmi les plus faibles d'Europe. En France, seuls 7 % des salariés sont syndiqués, contre 25 % en moyenne dans l'UE. Les syndicats dans leur ensemble ont vu leur nombre d'adhérents baisser

des deux tiers depuis les années 1970, pour passer à 1,8 million, pendant que, dans le même temps, le nombre de leurs cadres quintuplait. Ce phénomène s'est accompagné d'une modification profonde de leur économie. Auparavant, les membres actifs allaient en site en site pour encaisser les cotisations. Or, en 1982, l'Etat a obligé les entreprises à cofinancer le travail syndical, et les cotisations ont perdu de leur importance. Les syndicats font en outre appel à une armée de salariés dispensés de travailler – tantôt officiellement, tantôt grâce à des artifices juridiques – et à qui l'on n'oublie pas de fournir téléphone et voiture de fonction, tout en les gratifiant de primes spéciales. L'Etat paie les syndicats pour qu'ils participent à la gestion du système social et du Conseil économique et social, un organisme ruineux et parfaitement inutile, qui a été imaginé jadis comme une troisième Chambre aux côtés de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les syndicats reçoivent beaucoup d'argent des entreprises publiques, et même des municipalités et des groupements de communes, bien qu'aucune loi ne leur en donne le droit.

Les syndicats ont du mal à prendre pied dans les PME

Comme les règles comptables ont été renforcées il y a peu, Michel Donnedu, le trésorier de la CGT, a dû avouer que seuls deux tiers des 114 millions d'euros de revenu annuel du syndicat étaient

documentés – le reste reposait sur des estimations. Il n'en reste pas moins qu'il fait partie des responsables qui souhaitent davantage de transparence, car ils comprennent que leur organisation doit changer. Nombre d'entreprises comptent toujours deux CGT, une pour les ouvriers, une pour les employés. Mais, lorsqu'on fait un petit boulot six heures par jour dans un centre commercial et qu'on livre des pizzas le soir, on n'a rien à attendre d'un syndicat. Si l'on parvient à avoir quelqu'un au téléphone, celui-ci remplit une fiche et la classe à la rubrique des "membres isolés".

Les syndicats ont du mal à prendre pied dans le monde des petites entreprises et des services. D'autant qu'ils s'y heurtent au phénomène des "sans-papiers\*". La restauration, les entreprises de nettoyage et de sécurité des grandes villes françaises ne s'en sortiraient pas sans cette main-d'œuvre bon marché. Comment défendre les intérêts de ces travailleurs ? C'est une tâche pénible, politiquement délicate et, de plus, ces derniers sont peu nombreux dans chaque petite entreprise. Les grandes organisations syndicales les ont tout simplement oubliés. Elles préfèrent poursuivre leur activité habituelle... et profitable : défendre leurs bastions. Sur 23,5 millions de salariés que compte la France, 7 millions travaillent dans les entreprises et la fonction publiques et forment un groupe privilégié auquel appartiennent les deux tiers des adhérents et tous les cadres syndicaux. Bien protégés contre les

risques sociaux par la législation et les conventions collectives, les employés du secteur public peuvent en général espérer garder leur emploi jusqu'à 60 ans et partir à la retraite avant les autres et à des conditions privilégiées. Leur seul souci, c'est que les salaires augmentent chaque année, crise ou pas. Les salariés du secteur privé, en revanche, vivent avec la crainte de se retrouver un jour parmi les 10 % de chômeurs que compte la France d'aujourd'hui. L'industrie ne contribue qu'à 16 % du PIB (contre 30 % en Allemagne), le coût du travail est élevé, la force d'innovation faible, les emplois partent à l'étranger. Les salariés et les régions concernées luttent souvent désespérément contre les délocalisations. Ils occupent les entreprises, voire les préfectures, incendient des palettes devant les usines, séquestrent les entrepreneurs ou les cadres.

Ces batailles sont inévitables, mais ne constituent pas une stratégie. Or une stratégie était possible. Quand Nicolas Sarkozy est devenu président, en 2007, pour réformer le pays, il a cherché à faire alliance

avec les plus grands syndicats, la CGT (540 000 adhérents) et la CFDT (450 000 adhérents). Donner, recevoir et rendre le pays concurrentiel, telle était l'idée. Le gouvernement aurait dû ensuite négocier avec ces deux syndicats sur la modernisation de l'économie française, sur la réforme de l'Etat providence ou sur le temps de travail. Mais ça n'a pas marché. -Sarkozy a fait machine arrière après quelques tentatives, puis la crise économique est arrivée et l'Elysée n'a plus joué qu'un répertoire protectionniste avec quelques accents anticapitalistes.

Les syndicats – en particulier la CGT, qui est très ancrée dans l'industrie – ont battu le fer pendant qu'il était chaud : ils s'efforcent désormais, avec les responsables politiques, d'empêcher les industries de délocaliser à coups de pressions, de subventions et de discours ronflants. Sarkozy sait par Raymond Soubie qu'on a besoin d'eux, pour ne pas perdre l'électorat ouvrier et pour accomplir une réforme des retraites cosmétique, qui ne fasse pas de mal à un pan de la population qui constitue une partie non négligeable de la base

syndicale et de l'électorat de droite : les retraités.

Définir la politique industrielle avec Sarkozy, est-ce l'horizon sociopolitique de la CGT ? "Nous maintenons l'idée d'une société au-delà du capitalisme", assure Michel Donnedu. Et la stratégie ? "Pour ce grand bouleversement, nous n'en avons pas." Le Parti communiste, auquel la CGT était jadis liée, n'existe plus que sous forme -résiduelle. Culturellement, les syndicats sont aujourd'hui plus proches du Parti socialiste. Celui-ci a certes des -perspectives électorales, mais aucun potentiel de transformation sociale. La CGT est donc politiquement orpheline. Les autres syndicats l'étaient depuis longtemps. Ne serait-il pas temps de s'unir ? Doucement, il n'y a pas urgence : l'argent continue d'affluer, la base peut aller et venir, mais l'appareil, lui, demeure.

\* En français dans le texte.

## **Mouvements sociaux**

Vendredi 30 Avril 2010

## ACTU

### Les syndicats désunis espèrent mobiliser

**1er MAI. CGT et CFDT d'un côté, FO de l'autre, voudraient réussir leurs mobilisations avant les prochains rendez-vous avec le gouvernement.**

La bataille sur les retraites commence mal. Malgré le bras de fer qui s'annonce, la belle unité syndicale réussie en 2009 ne sera pas au rendez-vous de ce 1<sup>er</sup> Mai plus « combatif » que festif. Une fois de plus, la partition se jouera dans le désordre. FO a décidé de défiler dans son coin, Jean-Claude Mailly tenant meeting à Aix-en-Provence. La CFDT va limiter sa participation à des rassemblements en régions et la CFE-CGC zappe carrément le rendez-vous.

Qu'à cela ne tienne.

Les deux poids lourds du syndicalisme français - la CGT et la CFDT - préfèrent minimiser cette désunion. Rejoints par la FSU, l'Unsa et Solidaires, ils promettent malgré tout « un grand mai unitaire ». Dans les cortèges, le syndicat étudiant Unef viendra prêter main-forte, tout comme les associations, la Ligue des droits de l'homme, ou les

partis de gauche, notamment le PS.

Objectif : faire pression sur Nicolas Sarkozy avant l'échéance du sommet social le 10 mai sur l'emploi et le pouvoir d'achat.

Combien de manifestants attendent-ils ? Silence embarrassé dans les QG. Juste une déclaration elliptique de François Chérèque (CFDT) : « La réussite de cette journée sera décisive pour la suite. » Sur son site Internet, le syndicat de Bernard Thibault (CGT) se contente d'énumérer, carte de France à l'appui, le nombre de rassemblements prévus demain, soit 284 au total. Main dans la main l'an dernier, les syndicats avaient réussi à mobiliser entre 456 000 (police) et 1,2 million (CGT) de manifestants. « On ne pourra pas faire moins », espère-t-on au siège cégétiste de Montreuil. Conscients, bien évidemment, que ce premier acte du bras de fer avec le gouvernement sera regardé de très près à l'Elysée,

calculée à l'appui.

Pessimisme ambiant, grogne latente sur le pouvoir d'achat, fortes inquiétudes sur le front du chômage, sans compter la franche hostilité de l'opinion à un recul de l'âge du départ à la retraite jugé inéluctable par le gouvernement... Les syndicats comptent sur ce climat social qualifié de « pesant » pour rassembler les troupes, qui ont déjà fait une bonne démonstration de force au surlendemain du scrutin régional (380 000 et 800 000 manifestants, selon les sources).



CATHERINE GASTÉ-PECLERS

Vendredi 30 Avril 2010

## Cuisine

### **70 % des Français soutiennent les manifs du 1er Mai**

**Samedi, près de 300 manifestations sont organisées par la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'Unsa, pour l'emploi, les salaires. C est également la première occasion se se faire entendre sur la réforme des retraites.**

C'est sans appel ! Notre sondage réalisé par l'institut CSA le montre : à 70 %, les Français soutiennent ou expriment de la sympathie pour les manifestations unitaires du 1er mai organisées par la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'Unsa, sur l'emploi, les salaires et les retraites. Ce résultat dépasse les chiffres atteints le 23 mars (65 %) et lors des grandes manifestations de 2009 (69 % le 29 janvier, 62 % le 19 mars). On flirté même avec les records enregistrés lors du mouvement des lycéens d'avril 2008 (73 %) ! défendre les salaires...

Ce sondage confirme ce que tous les syndicats disent du climat social aujourd'hui, marqué par une importante montée de la conflictualité. La combativité des salariés s'exprime dans les entreprises par de fortes luttes. Pour l'emploi d'abord, quand les travailleurs doivent faire face aux plans de licenciement, aux délocalisations qui n'ont pas ralenti. Mais aussi, peut-être surtout, pour les salaires. Les conflits se multiplient au fur et à mesure que les négociations annuelles obligatoires (NAO) révèlent la pingrerie patronale, en ce qui concerne les salaires, et l'extrême générosité des directions d'entreprise

à l'égard des actionnaires. Cette flambée des conflits salariaux touche aujourd'hui de grands groupes commerciaux et industriels comme Carrefour ou Airbus.

« Dans les entreprises, les luttes concernent les salaires, affirme Pascal Joly, secrétaire général de la région Île-de-France CGT. Mais tous les militants sur le terrain le disent : les salariés ont surtout en tête la réforme des retraites. Et ce qui domine, c'est une énorme inquiétude. » « De toute évidence, le gouvernement nous promet une réforme qui consistera essentiellement à durcir les paramètres d'accès à la retraite », souligne Jean-Louis Malys, le « Monsieur retraite » de la CFDT. Les propos du ministre du Travail, hier matin sur France Inter, ne contribueront sûrement pas à rassurer les salariés. éric Woerth, qui continue à ne rien révéler de concret quant aux projets réels du gouvernement, assène que la réforme est « indispensable », qu'on « travaillera plus longtemps » et qu'on « cotisera plus longtemps », et qu'il n'y aura pas à cela de contrepartie. « La contrepartie, c'est que le système sera sauvé », prétend-il. Et lorsqu'un journaliste lui demande si la réforme

des retraites n'est pas un gage donné aux agences de notation, éric Woerth confirme : « C'est un signe envoyé au monde entier. (...) La réforme des retraites est l'illustration de notre sérieux. » Une affirmation qui apporte de l'eau au moulin de Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, qui accuse les agences de notation, « milices privées au service de la défense des intérêts du capital », de « jouer les gendarmes » lorsqu'elles estiment que « les dépenses publiques ou les systèmes sociaux d'un pays sont trop coûteux ».

...et la retraite à 60 ans

Les 284 manifestations prévues le 1er mai peuvent être la première occasion d'exprimer massivement son opposition à toute régression du système des retraites, son attachement à l'ouverture du droit au départ en retraite à soixante ans, son refus de l'allongement de la durée de cotisation et de la baisse des pensions. Si, comme tous les syndicats s'y emploient (voir page suivante), le rendez-vous est réussi, les termes du débat s'en trouveront modifiés.

**Olivier Mayer**

Vendredi 30 Avril 2010

## Événement

### Evenement

## Le calendrier social Le 1er mai

Le calendrier social

**Le 1er mai** : la CGT, la CFDT, l'Unsa, Solidaires et la FSU « appellent les salarié(e)s du privé et du public, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi, à réussir un grand 1er mai en manifestant nombreux pour exiger : la priorité à l'emploi, l'amélioration des salaires et du pouvoir d'achat, des garanties pour l'avenir des retraites ». Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a affirmé jeudi que le 1er mai 2010 s'annonçait comme « un cru plutôt positif », avec 284 rassemblements recensés sur toute la France. FO mobilise de son côté. La CFTC s'en tient à des rassemblements en région. La CFE-CGC ne participera pas aux

manifestations.

**Le 6 mai** : une nouvelle intersyndicale se réunit pour tirer le bilan du 1er mai et décider des suites des mobilisations.

« **Début mai** » : selon son président, le Conseil d'orientation des retraites doit publier des simulations des effets financiers que produiraient différentes hypothèses dont un report de l'âge légal au-delà de 60 ans, et un nouvel allongement de la durée de cotisation.

**Le 10 mai** : un nouveau « sommet social » sur l'emploi réunissant le gouvernement et les partenaires sociaux doit faire le bilan des mesures prises en 2009 face à la crise et décider ou non de leur reconduction.

« **Vers le 15 mai** », selon le secrétaire d'État à la fonction

publique Georges Tron, « aux alentours du 15 ou du 20 mai » selon le ministre du travail Éric Woerth, le gouvernement établit un « document d'options » sur la réforme des retraites qui fera l'objet de nouvelles discussions en groupes de travail.

**Du 7 au 11 juin** : la CFDT tient son congrès à Tours. Elle arrêtera sa position définitive sur la réforme des retraites.

**Mi-juin** : le gouvernement annonce sa réforme détaillée pour les retraites.

**Début juillet** : la réforme des retraites est adoptée en conseil des ministres.

**Septembre** : le projet de loi sur les retraites est examiné au Parlement.





Edition de La Croix

Vendredi 30 Avril 2010

## Événement

**entretien Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière**

# **Vous mobilisez demain sur le thème unique des retraites**

**Demain, FO a choisi de défilé seule sur le thème unique de la défense des retraites. Refusant tout allongement de la durée d'activité, le syndicat met en avant une série de pistes de financement pouvant, selon lui, rapporter plus de 25 milliards d'euros**

Vous mobilisez demain sur le thème unique des retraites. Pourquoi les défendre seul en ne manifestant pas aux côtés des cinq syndicats qui appellent à un 1er-Mai unitaire ?

Jean-Claude Mailly : Face à un gouvernement qui fait des retraites le sujet de réforme avec un grand R, nous considérons que la retraite est la mère des revendications. D'autant que quand on parle de retraite, on parle d'emploi et de salaire. Je préférerais porter cette revendication dans l'unité d'action. Mais, pour la réussir, il faut deux conditions : d'abord des revendications claires et partagées, et ensuite un consensus sur les modalités d'action. Or, ni l'une ni l'autre ne sont réunies. Sur les revendications, je n'ai clairement pas de mandat pour accepter un report de l'âge de départ au-delà de 60 ans ou un nouvel allongement de la durée de cotisations. Pour nous, quarante ans, c'est déjà trop. Or tous les syndicats ne sont pas sur cette ligne. Sur les modalités d'action, à FO, nous avons eu très tôt des remontées qui disaient que les militants se fatiguaient de ces manifestations à répétition. De plus, nous pensons qu'une manifestation, même massive, ne fera pas changer d'avis le gouvernement. Par contre, une journée de grève interprofessionnelle, qui bloquerait le pays pendant 24 heures, aurait plus d'effet.

Comment argumentez-vous votre refus d'un allongement de la durée d'activité alors que l'espérance de

vie s'allonge ?

On est en 2010 à 40,5 années de cotisations pour avoir le taux plein. Or, actuellement, la durée moyenne d'activité d'un salarié est de 38,5 années. Ce qui veut dire que si on allonge encore la durée requise, on va faire baisser la pension. Pour nous, il faut bloquer les compteurs. Car ce qui est important, c'est l'espérance de vie en bonne santé, et elle est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes. Ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est l'Insee. Je ne vois pas pourquoi parce qu'on vit plus vieux on doit travailler plus longtemps. Je rappelle que ce ne sont pas des raisons philosophiques qui ont poussé le gouvernement à programmer la réforme dès cette année mais des raisons financières car l'État français se sait sous la surveillance des agences de notation. La solution passe donc par la recherche de nouvelles ressources ?

Ce que je dis, c'est que le problème est uniquement financier et que la crise a été déterminante. Il y a un lien très fort entre l'emploi et le financement des retraites. Ainsi, 1 million d'emplois payés au smic, ça représente 2,6 milliards d'euros de recettes. Donc, nous proposons une série de pistes financières qui peuvent dégager près de 25 à 30 milliards d'euros, soit l'équivalent des déficits à moyen terme. À FO, nous pensons que nous devons distinguer, dans le financement des

retraites, ce qui relève de la contribution des salariés à leurs pensions, et ce qui relève des mécanismes de solidarité nationale. Pour financer le contributif, nous ne sommes pas opposés à une augmentation de cotisation. Un point de cotisation en plus représente de 4 à 5 milliards d'euros. Un élargissement de l'assiette des cotisations, en augmentant la taxation de l'intéressement, de la participation, des stock-options, mais aussi en intégrant la valeur ajoutée, est souhaitable. Enfin, l'État doit compenser complètement les exonérations de cotisations sociales à l'assurance-vieillesse, ce qui n'est pas le cas.

Pour la solidarité, qui finance les périodes validées au titre du chômage, de la maladie ou de l'invalidité, nous pensons que c'est l'impôt qui doit être mis à contribution. Par exemple, en rendant la CSG plus juste. Une augmentation d'un point de CSG, c'est près de 11 milliards qui entrent dans les caisses. Une taxation plus forte des bénéficiaires non réinvestis mais distribués aux actionnaires serait aussi juste. Tout cela suppose de remettre en cause le bouclier fiscal pour réintroduire un peu de justice dans le système.

Pourquoi refuser tout alignement du public sur le privé ?

Si le gouvernement réforme, ce n'est pas par souci d'harmonisation, c'est pour faire des économies. Or, malgré

les différences de règles, le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre la première pension et le dernier salaire, est équivalent dans le privé et dans le public.

RECUEILLI PAR NATHALIE  
BIRCHEM

« Si le gouvernement réforme, ce n'est pas par souci d'harmonisation, c'est pour faire des économies. »

Tous droits réservés : La Croix  
FE94534280700E03855511709C08C18970828C0F31408B5EE5CE7A0

[Retour Sommaire](#)

Vendredi 30 Avril 2010

## Événement

## Evenement

# Les syndicats en ordre de bataille pour les retraites

La défense des retraites sera l'une des revendications phares du 1er-Mai. Alors que le gouvernement table sur un allongement de la durée d'activité, les syndicats misent majoritairement sur de nouvelles recettes

La CGT donne la priorité à l'emploi

Après avoir réclamé, lors de la réforme de 2003, le retour à 37,5 années de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein, le syndicat majoritaire a décidé, lors de son congrès de décembre 2009, de miser sur l'arrêt de « la spirale de l'allongement de la durée de cotisation ». La CGT plaide pour la mise en place d'une « maison commune des régimes de retraite » conçue comme un « socle commun de droits et de garanties », destiné à éviter d'opposer privé et public. Ce socle commun garantirait notamment la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans. Cependant, « les ouvriers ayant une espérance de vie de sept ans inférieure à celles des cadres, nous estimons que les métiers pénibles doivent donner droit à un départ anticipé », explique Éric Aubin, le spécialiste « retraites » de la CGT. Le syndicat veut aussi faire valider dans le calcul des droits à la retraite « les années d'étude, les périodes de stage, de formation, de recherche d'un premier emploi et d'inactivité forcée ». Parmi les droits garantis figurerait enfin une pension minimum égale, pour une carrière complète, au smic net et au moins équivalente à 75 % du revenu net d'activité. Pour y parvenir, la CGT

estime qu'il faut revenir à un salaire de référence calculé sur les dix meilleures années et revalorisé en suivant la courbe des salaires. Ce qui reviendrait à abroger la réforme Balladur de 1993.

Pour financer ce socle de droits, la CGT évalue à six points de PIB les ressources à trouver. Pour cela, le secrétaire général, Bernard Thibault, pense que « le premier sujet, c'est l'emploi : avec un taux de chômage proche de zéro, on aurait résolu quasiment la moitié du problème des retraites ». La CGT veut aussi faire contribuer tous les revenus (intéressement, participation, stock-options, revenus financiers des entreprises). Elle propose aussi de réformer les cotisations, en remettant à plat les exonérations et en modulant les charges patronales selon la politique de l'emploi des entreprises. Enfin, elle envisage, si nécessaire, d'augmenter les cotisations des salariés.

La CFDT va débattre de l'augmentation de la durée de cotisation

En 2003, la CFDT avait payé cher son soutien à la réforme Fillon, près de 50 000 adhérents ayant déserté le syndicat en 2004. Cette fois, la centrale va avoir l'occasion de débattre, lors de son congrès, du 7 au 11 juin, des options les plus controversées. Seul syndicat à s'être déclaré ouvert à une réflexion sur le passage à un système à points, la CFDT affirme désormais simplement, dans son projet de résolution, qu'une réforme « exclusivement paramétrique » est vouée à l'échec. Sa priorité : la

réduction des inégalités, qui opposent femmes et hommes, carrières longues et précaires, salariés ayant cotisé dans une seule caisse et polypensionnés...

Pour y parvenir, le projet de résolution fait plusieurs propositions, dont certaines seront très débattues. Le texte estime ainsi « utile de réfléchir aux conditions d'unification » des régimes du public et du privé, comme des régimes de base et complémentaires, unifications refusées par la plupart des autres syndicats. Et il affirme qu'« il faut généraliser l'épargne retraite », notamment dans les PME. Hostile comme les autres organisations à un report de l'âge légal, qui, selon le négociateur « retraites » Jean-Louis Malys, « pénaliserait ceux qui ont commencé tôt, souvent les plus modestes », la CFDT envisage en revanche, sous conditions, notamment de prise en compte de la pénibilité, une augmentation de la durée de cotisation. Côté financement, la centrale privilégie la hausse des cotisations, mais envisage, pour faire face à la crise et aux besoins de solidarité, de faire appel à la fiscalité « au travers de contributions assises sur l'ensemble des revenus, y compris ceux des capitaux ».

FO mise tout sur les recettes

Historiquement très revendicative sur les retraites, Force ouvrière refuse tout report de l'âge légal, toute nouvelle augmentation de la durée de cotisation, tout alignement du public et du privé. Elle souhaite une

pension, calculée selon les règles en vigueur avant 1993, au moins égale au smic et à 75 % du salaire moyen. Pour financer ces revendications, FO estime qu'on peut trouver plus de 25 milliards d'euros de recettes supplémentaires chaque année (lire p. 3).

La CFTC veut garder un taux plein automatique à 65 ans

La centrale chrétienne, qui s'était opposée à la réforme de 2003, « prend acte » de l'augmentation de la durée d'activité à 41 ans en 2012, explique son experte « retraites » Pascale Coton. Mais elle refuse tout nouvel allongement et tout report de l'âge légal. Souhaitant « une retraite à la carte dès l'âge de 60 ans pour ceux qui ont la durée requise », elle insiste sur son attachement à un autre âge pivot, celui du taux plein automatique, obtenu actuellement à 65 ans même pour les salariés qui n'ont pas toutes leurs annuités. Si la CFTC mise avant tout sur la prévention pour traiter la pénibilité au travail, elle estime que, « lorsque la prévention échoue », un départ anticipé doit être possible grâce à un système de bonification, comme c'est le cas actuellement dans la fonction publique, que le syndicat ne veut pas voir aligner sur le régime du privé. Pour la CFTC, qui revendique une pension au taux plein au moins égale au smic, l'essentiel de la réforme est donc dans la recherche de ressources nouvelles. Rappelant que, sans emplois et sans revalorisation des salaires, toute réforme sera vaine, le syndicat veut aussi élargir les cotisations « à tous les revenus ». Enfin, la confédération estime qu'une augmentation de CSG « fléchée vers la retraite » serait « la piste la plus juste ».

La CFE-CGC ne refuse pas un départ après 60 ans

La confédération des cadres, partenaire de la réforme de 2003,

n'est pas contre la piste des nouvelles ressources, mais elle n'en attend « pas de miracle », explique sa négociatrice, Danièle Karniewicz. Pour elle, seul l'allongement de la durée aura un impact financier fort. La CFE-CGC est ainsi le seul syndical à ne pas s'opposer à un report de l'âge légal de retraite, car, estime Danièle Karniewicz, « quand vous finissez vos études à 22 ans, et que vous travaillez 41 ans, ça vous mène déjà au-delà de 60 ans ». En revanche, elle estime qu'on ne peut guère aller au-delà de « 41 ou 42 ans » de durée de cotisation. Celle qui est aussi présidente de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse du secteur privé (Cnav) pense également souhaitable une plus grande convergence entre public et privé. Pour rendre acceptables tous ces efforts, la CFE-CGC juge prioritaire la mise en place d'un « bouclier social », qui se concrétiserait par un taux de remplacement minimum, à négocier.

L'Unsa liste 10 milliards d'euros de recettes

Se proclamant réformiste, cette organisation accepte « des efforts », à condition qu'ils soient « justes et socialement partagés ». Mais, explique son secrétaire général adjoint, Jean Grosset, « pour nous, la priorité, c'est de garantir un bon taux de remplacement, de l'ordre de 60 à 70 % du meilleur salaire ». Toutefois, pour lui, « ce n'est pas en changeant les règles de calcul dans la fonction publique qu'on règle le problème du privé ». Hostile à tout report de l'âge légal et à tout allongement de la durée de cotisation, l'Unsa insiste donc sur la piste des ressources. Remise en cause de la loi Tepas (pour « travail, emploi, pouvoir d'achat », aussi appelée « paquet fiscal »), des exonérations de charges non compensées, taxation des stock-options et de l'intéressement, hausse de la CSG et des cotisations : le syndicat évalue à 10 milliards

d'euros par an les nouvelles recettes possibles. Et il rappelle la nécessité de relancer la croissance et l'emploi pour augmenter les cotisants.

Solidaires veut faire cotiser les profits

La plus contestataire des organisations, qui inclut les syndicats SUD, dénonce « une vision catastrophiste » des déficits et estime qu'il est possible de trouver les trois points de PIB nécessaires pour financer les retraites sans travailler plus longtemps. Solidaires, qui relaie les positions défendues dans une pétition, lancée par l'association altermondialiste Attac et le laboratoire d'idées radicales Copernic, estime que la solution réside dans « un meilleur partage des richesses, tel qu'il était il y a quinze ans », quand les salaires représentaient 76 % de la richesse produite (contre 66 % aujourd'hui) et les dividendes 3,2 % (contre 8,2 %). « Il faut faire cotiser les profits en augmentant les cotisations patronales et en taxant les dividendes », résume Pierre Khalifa.

La FSU défend les pensions des fonctionnaires

Implanté quasi exclusivement dans la fonction publique, ce syndicat très revendicatif se prononce pour un départ à 60 ans, avec « un taux de remplacement de 75 %, calculé sur les six derniers mois, soit 37,5 annuités pour une retraite complète dans la fonction publique ». Appelant de ses vœux de nouveaux droits (bonifications pour enfants sans condition, pénibilité...), la FSU plaide pour une augmentation de 0,375 point par an des cotisations, prélevées sur les salaires, mais aussi sur la valeur ajoutée des entreprises, les revenus financiers et ceux du patrimoine.

**NATHALIE BIRCHEM**

Retrouvez la rubrique spéciale Réforme des retraites.

Tous droits réservés : La Croix  
2C98C3D487709209E5ED18308B0BB1EA76720508B1838F052EEE9BE

[Retour Sommaire](#)



**Edition de La Tribune**

Vendredi 30 Avril 2010

## **Politique France**

**social**

# **Les défilés du 1er mai auront valeur de test pour les syndicats**

**Avec plus de 280 actions recensées en France, Bernard Thibault (CGT) affirme que le 1er mai 2010 s'annonce comme un « cru plutôt positif ».**

Bernard Thibault se veut confiant. Le secrétaire général de la CGT a affirmé jeudi sur France 2 que le 1er mai s'annonçait comme un « cru plutôt positif », avec 284 rassemblements et manifestations recensés sur toute la France. Un chiffre quasi identique à celui du 1er mai 2009. « Ce qu'il faut obtenir, c'est avoir une présence massive de toutes les générations ayant la prétention de concourir à écrire le projet de loi sur les retraites », a précisé Bernard Thibault.

Alors que l'an dernier, les syndicats avaient fait preuve d'une totale unité, défilant côte à côte à Paris, avec leurs leaders respectifs, et parvenant à réunir entre 456.000 manifestants (selon la police) et 1,2 million (selon la CGT), l'édition 2010 sera forcément différente. L'unité syndicale a fait long feu. Cinq syndicats, dont les deux poids lourds CGT et CFDT, rejoints par la FSU, l'Unsa et Solidaires (Sud notamment), appellent samedi dans

toute la France à un « grand 1er mai unitaire », qui doit aussi être un moyen de pression sur Nicolas Sarkozy lors du prochain sommet social à l'Élysée le 10 mai. « La réussite de cette journée sera décisive pour la suite », indiquait François Chérèque, secrétaire général de la CFDT.

Dans les cortèges, les syndicats recevront le soutien du syndicat étudiant Unef, mais aussi de certaines associations comme la Ligue des droits de l'homme ou des partis de gauche, comme le PS. Alors que la CFE-CGC se tiendra à l'écart, Force ouvrière, qui avait exceptionnellement manifesté en 2009, avec les autres organisations syndicales, fera à nouveau cavalier seul dans les défilés cette année. Pour se démarquer et afficher haut et fort « la marque FO », son secrétaire général, Jean-Claude Mailly, a fait des retraites sa priorité. Considérant que cette question est « la mère des revendications », FO reproche aux autres syndicats de noyer le sujet

parmi d'autres thèmes - l'emploi et le pouvoir d'achat - et de pratiquer « un steeple chase syndical » par des journées d'action sans lendemain. Jean-Claude Mailly, qui tiendra meeting à Aix-en-Provence, défend toujours l'idée d'une « journée de grève interprofessionnelle », une initiative jugée prématurée par certaines organisations syndicales, CFDT en tête.

UNE « PREMIÈRE ÉTAPE »

Pour Pierre Khalifa (Solidaires), le 1er mai est la « première étape du rapport de force » à établir face au gouvernement. Avec la CGT et la FSU, il envisage d'ailleurs « des mobilisations d'ampleur » le mois prochain. Cette stratégie sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'intersyndicale qui aura lieu le jeudi 6 mai. Isabelle Moreau

**Nicolas TAVERNIER/REA**

Vendredi 30 Avril 2010

France**Un 1er Mai sensible pour le nouveau ministre du Travail**

**La traditionnelle journée de mobilisation syndicale intervient au moment où Éric Woerth, en charge de la réforme des retraites, entame ses concertations.**

**GOVERNEMENT**La journée du 1er Mai est toujours un moment important pour un ministre du Travail. Mais Éric Woerth n'a pas modifié ses habitudes. Comme chaque samedi, il passera demain sa matinée à Chantilly, la ville de l'Oise dont il est maire. L'après-midi, il suivra les défilés du 1er Mai et jagera leur ampleur depuis son ministère de la Rue de Grenelle parce que, dit-il sobrement, « *un ministre du Travail et un gouvernement regardent toujours ça* ».

La Fête du travail et les manifestations qui l'accompagneront sont pourtant un test pour lui. Sans doute le premier d'une longue série. La CGT, CFDT, FSU, Unsa et Solidaires ont appelé à « *un grand 1er Mai unitaire* ». La CGT annonce 284 rassemblements et manifestations dans toute la France. Woerth aura même droit à un rassemblement dans sa ville de Chantilly. « *D'habitude, il n'y en a pas. Les défilés ont lieu à Beauvais* », dit-il. Tous ses prédécesseurs sont passés par là. Mais Woerth joue bien plus gros que beaucoup d'entre eux. L'ancien conseiller parlementaire d'Alain Juppé à Matignon porte la réforme des retraites, un des projets les plus importants du quinquennat. Un projet qui, à deux ans de la présidentielle de 2012, conditionnera en grande partie la fin du mandat de Nicolas Sarkozy.

**Une image austère**

Woerth a entamé les concertations avec les syndicats et les partis politiques. Il a tiré les leçons des grèves de 1995, lorsqu'il était à Matignon et que Juppé avait évoqué les régimes spéciaux. « *Je retiens de cette période qu'il faut faire très attention à ce que l'on dit* », confie-t-il. Depuis plusieurs semaines, il répète aux syndicats et aux leaders des partis de gauche que le projet n'est pas bouclé. « *Bien sûr que le gouvernement a réfléchi à des scénarios. Mais je n'ai pas en tête la réforme que je proposerai au président de la République, se défend-il encore. Par principe, je ne me précipite pas. Cela a toujours été ma méthode.* »

Woerth va pourtant devoir avancer très vite. Le texte doit être présenté en juillet en Conseil des ministres puis examiné à l'automne au Parlement. Malgré la pression qui a commencé à monter et ira crescendo dans les prochaines semaines, Woerth reste calme. « *Il est serein* », assure son entourage. « *Il travaille avec beaucoup de calme et de méthode* », confirme son collègue de l'Agriculture, Bruno Le Maire. Cette sérénité est, il est vrai, l'image qu'il donne à voir. Son autre image, celle d'homme sérieux et austère, « *pas très flamboyant mais très efficace* », selon les mots de sa secrétaire d'État, Fadela Amara, il s'en passerait volontiers. « *Je suis le seul dont on dit qu'il a un costume gris quand il*

*porte un costume gris* », ironise Woerth avec la pointe de regret de celui qui aimerait qu'on l'affuble d'autres qualificatifs.

C'est pourtant cette image austère qui lui vaut d'avoir grimpé rapidement les marches du gouvernement. En juin 2009, après les européennes, il conserve le portefeuille du Budget qu'il a depuis mai 2007 mais gagne quelques places dans la hiérarchie gouvernementale. En mars 2010, après les régionales, il remplace au Travail Xavier Darcos, très fragilisé par sa défaite en Aquitaine. Le voilà donc en première ligne, plus exposé qu'il ne l'a jamais été. Un choix qui, selon plusieurs membres du gouvernement, ne doit rien au hasard. « *Après les régionales, le président a demandé aux ministres de se concentrer sur leur travail. Ce qui signifie qu'il ne veut plus les voir communiquer tous azimuts sur les sujets et qu'il leur demande d'arrêter les petites phrases* », explique un ministre. Woerth, justement, ne fait pas de petites phrases, évite les sorties de route intempestives et songe à Matignon en silence. Ses collègues observent ses relations avec Nicolas Sarkozy. Toujours au beau fixe : « *Le président lui fait confiance* », souligne un ministre. *Il n'a que des propos positifs sur lui.* »

**Anne Rovan**

Vendredi 30 Avril 2010

## France

### **Retraites : la mobilisation du 1 er Mai aura valeur de test pour les syndicats et l'exécutif**

**Contrairement à l'an dernier, les syndicats ne célébreront pas dans l'unité le 1 er Mai demain, bien qu'ils n'aient pas le droit à l'échec s'ils veulent peser sur la réforme des retraites que prépare le gouvernement. Bernard Thibault (CGT) reste prudent sur l'ampleur de la mobilisation. L'exécutif sait qu'il ne s'agit que d'une première étape.**

C'est un rendez-vous obligé, « itératif », comme disent les chercheurs, et donc rarement très mobilisateur. Mais les syndicats savent qu'ils ne peuvent se permettre de rater ce 1er Mai. Alors que la réforme des retraites n'est pas encore écrite, selon le gouvernement lui-même, l'ampleur de la mobilisation, qui sera centrée sur le sujet, même si les mots d'ordre affichés sont plus divers, influera sur son contenu.

Pour autant, du côté des organisations de salariés, personne ne « surjoue » l'événement. Hier, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, qui l'an dernier n'avait pas hésité à se livrer à des pronostics risqués, s'est contenté sur France 2 de promettre « un cru plutôt positif », avec 284 rassemblements recensés sur toute la France, « un niveau comparable en termes de nombre d'initiatives au 1er Mai de l'année dernière ». La stratégie du profil bas pour pouvoir ensuite se féliciter d'avoir dépassé ses objectifs ? Voire. Personne ne s'attend en réalité à ce que le 1er Mai 2010 soit un grand millésime.

#### 2003 comme référence

Il est vrai que les hasards du calendrier ne poussent pas à la mobilisation : les samedis de printemps n'y sont pas propices, surtout lorsqu'ils tombent dans des vacances scolaires, ce qui est le cas pour la région parisienne. La référence ne saurait évidemment être le raz-de-marée de 2002, obtenu

malgré la désunion syndicale (voir ci-contre). Quant au millésime 2009, il était lui aussi exceptionnel du fait de l'unité syndicale, et son résultat aussi, avec entre 465.000 et 1,2 million de manifestants.

C'est peut-être plutôt vers 2003 qu'il faudra se tourner à l'heure des comptes, samedi soir. Il y a sept ans, entre 165.000 manifestants selon la police et 285.000 manifestants selon les syndicats avaient défilé contre la réforme des retraites. La désunion était alors la règle, avec les mêmes discordances et alliances que cette fois-ci : Force ouvrière en cavalier seul, comme la CFTC, la CGC ne défilant pas, la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et Solidaires, en revanche, s'affichant ensemble.

Le secrétaire général de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly, qui tiendra un meeting à Aix-en-Provence quand les leaders de ces cinq organisations défileront côte à côte à Paris, s'est cependant attaché à minimiser la signification de ce retour à la tradition. « Nous serons le 1er mai dans la rue, c'est ça qui est important. » Cela dit, la défaite de l'UMP aux élections régionales est bien sûr le signe d'un fort mécontentement social, qui en fait rêver plus d'un à un troisième tour social, mais l'importance du taux d'abstention chez les jeunes n'est pas forcément un bon signe pour la mobilisation.

Un chantier qui va durer

Du côté de l'exécutif, cependant, la prudence est également de mise. Cela n'a pas été pour rien dans l'annonce, avant-hier, de la date du sommet social pour l'emploi promis par le président de la République. Avec d'ailleurs pour résultat le fait que la date retenue du 10 mai pourrait être reportée, si la réunion des chefs d'Etat européens sur la Grèce a lieu ce jour-là, comme c'est envisagé.

Cela dit, le gouvernement ne boudera évidemment pas son plaisir, en cas de 1er Mai en demi-teinte. Ce serait pour lui une bonne nouvelle, mais cela ne serait sûrement pas une condition suffisante pour s'assurer une réforme sans encombres. Il sait bien que les mobilisations du 1er Mai n'écrivent pas l'histoire des mouvements sociaux.

En outre, la mobilisation de samedi intervient alors que rien n'est encore écrit. La contestation réussie du CPE, en 2005, a confirmé s'il en était besoin que les mouvements sociaux solides se construisent sur du concret. S'y ajoute le fait que le dossier des retraites va durer. Il y aura bien sûr la pause estivale, mais l'examen du projet de loi par le Parlement n'interviendra qu'à la rentrée.

Les syndicats en ordre dispersé Cinq syndicats, dont les deux plus importants, la CGT et la CFDT, rejoints par la FSU, l'Unsa et Solidaires (SUD) appellent à « un grand 1er Mai unitaire » avec 284

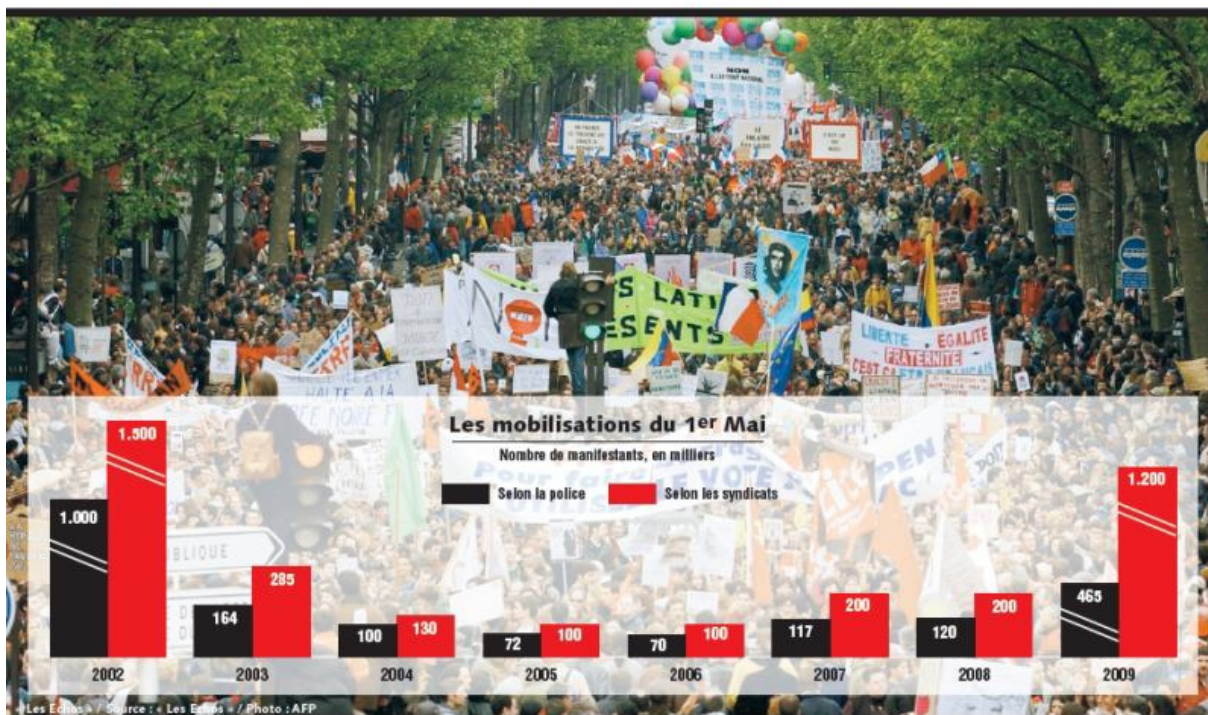


défilés prévus dans toute la France. Le syndicat étudiant Unef sera également présent dans les cortèges, mais aussi des associations comme la Ligue des droits de l'homme ou des partis de gauche, notamment le PS. FO a décidé de

renouer avec sa tradition en faisant cavalier seul. Jean-Claude Mailly tiendra meeting à Aix-en-Provence. La CFTC organise des rassemblements en régions. La CGC se tiendra à l'écart. Comme à son habitude, pour ce 1er Mai, elle n'a

rien prévu de particulier.

## LEILA DE COMARMOND



Tous droits réservés : Les Echos  
589353A88130A507C5151450AE09013E7F72D60621EB8EBF51A3544

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Vendredi 30 Avril 2010

## France

### Un comptage des manifestants toujours aussi amateur

**L'évaluation reste approximative, et les chiffres publiés sont très politiques d'un côté comme de l'autre. Nicolas Sarkozy avait promis de clarifier les choses en 2006, mais rien n'a été fait.**

Certains l'appellent le « clic-clic ». Longtemps réservée à la police, l'arme est de plus en plus utilisée par les syndicats. Son prix de base est modéré : à partir de 30 euros en plastique, autour de 60 euros en métal. Le « compteur de manifestants » est en vente libre chez les marchands de matériel divers pour entreprises, mais sous un autre nom, celui de « compteur à main », « pour compter, pointer, contrôler et numéroter toute sorte de production », comme le dit le catalogue de Manutan. C'est, après le stylo, l'outil le plus utilisé pour comptabiliser le nombre de manifestants, le top du top, le laser par hélicoptère, au coût beaucoup plus élevé mais qui mettrait tout le monde d'accord, restant l'exception.

Chacun a sa méthode : évaluer le nombre moyen de personnes par rang puis compter les rangs ou bien évaluer le flux de manifestants et compter le temps de défilement.

De larges écarts

Entre police et syndicats, la divergence porte en particulier sur les

trottoirs, les passants y étant comptabilisés par la force publique pour la Gay Pride mais pas pour les manifestations sociales ou politiques. Justification : les services d'ordre les encadrent normalement sur la chaussée. Mais le manifestant n'est plus aussi discipliné qu'avant, la balade se fait parfois même en sens inverse du défilé, pour croiser les amis et parce que l'esprit de boutique qui conduisait à défiler sous sa banderole s'est un peu perdu.

Cela ne suffit pas à expliquer l'ampleur de l'écart entre estimations policière et syndicales. Pas une mobilisation qui fasse exception, sauf le 1er Mai 2002, pour cause de sursaut national anti-Le Pen. Dernier exemple en date : le 23 mars dernier, les chiffres allaient du simple au double, avec un pic de un à cinq à Marseille.

La cité phocéenne est coutumière du fait. Au point qu'on dit que son maire, Jean-Claude Gaudin, a fait de nombreux déçus lorsqu'en juin 2003, il a refusé que le défilé organisé par les opposants à la réforme d'alors des

retraites (CGT, FO, FSU, Unsa, Solidaires) s'achève dans le stade vélodrome. Cela aurait permis de trancher entre les 19.000 manifestants selon la police et les 200.000 selon les organisateurs censés avoir défilé ce jour-là...

Un groupe de réflexion oublié Réconcilier les points de vue par l'instauration d'une mesure non contestable, c'est ce qu'avait promis Nicolas Sarkozy en 2006, à la suite du conflit du CPE. Alors ministre de l'Intérieur, il s'était engagé à mettre en place un groupe de réflexion sur le comptage des manifestants. A l'été 2006, un haut fonctionnaire avait été désigné pour le constituer. Depuis, c'est silence radio. Interrogé par « Les Echos », le ministère de l'Intérieur n'avait pas de réponse hier sur le sujet.

**L. DE C.**

Vendredi 30 Avril 2010

## **Social-Eco**

### **Airbus : une grève qui ne tombe pas du ciel**

**Les grèves tournantes paralysent peu à peu la production. Le conflit sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, marque un changement dans la culture d'entreprise.**

Toulouse (Haute-Garonne), correspondance.

À chaque jour sa grève sur les sites Airbus : hier, les arrêts de travail ont eu lieu à Saint-éloi, l'usine historique au cœur de Toulouse ; aujourd'hui, le mouvement devrait concerner les bureaux d'études. Des débrayages se produisent aussi à Nantes et Saint-Nazaire.

A ces grèves tournantes, accomplies selon un calendrier bien établi, s'ajoute une action continue et stratégique : plusieurs centaines de salariés occupent le hall de débarquement du Beluga, qui transporte par les airs des tronçons d'appareils. De surcroît, l'intersyndicale a invoqué, hier matin devant le comité central d'entreprise, le droit d'alerte, afin de connaître la situation économique réelle de l'avionneur. La direction a répondu qu'une commission économique et financière se tiendrait le 19 mai.

« Il y a une ambiance de lutte, les

salariés sont déterminés, ils se sont emparés des revendications syndicales », témoigne Alain Milhau (CGT), présent sur le vaste site de Saint-Martin, à la périphérie de Toulouse. Les revendications ? Outre une augmentation des salaires de 3,5 % (la direction ne concède que 1,9 %), les salariés d'Airbus, mis sous pression par des cadences infernales et la baisse des effectifs, réclament des embauches, l'arrêt de l'extension de la sous-traitance Autre motif de mobilisation : le devenir du successeur de l'A320 au-delà de 2020. La chaîne de montage et le bureau d'études seront-ils, comme pour son aîné, implantés à Toulouse ? Ou ces activités seront-elles transférées à Hambourg ?

Il n'est pas habituel que le constructeur aéronautique soit le théâtre d'un vaste mouvement social, que les cinq confédérations syndicales s'unissent dans la durée. Ce conflit marque peut-être une

rupture dans une culture d'entreprise plutôt consensuelle. Une culture dans laquelle le personnel se reconnaît moins depuis la privatisation de l'avionneur, voici une dizaine d'années, et depuis le plan Power 8, appliqué dès 2007 : la productivité exigée par Power 8 s'établit au détriment de femmes et d'hommes qui nourrissaient jusqu'ici la fierté de construire des avions européens. Un malaise chez les salariés a même été diagnostiqué par une enquête commandée par la maison mère, EADS (1). Les grèves tournantes perturbent chaque jour un peu plus la production. La direction a fait constater par huissier le blocage du hall de débarquement du Beluga. Vaut-elle tenter une action judiciaire en référé pour obtenir l'évacuation de ce lieu stratégique ?

(1) L'Humanité du 2 novembre 2009.

**Bruno Vincens**

Vendredi 30 Avril 2010

**INDUSTRIE****Un conflit social perturbe la production d'Airbus****Les sites français de l'avionneur européen sont touchés par une grève tournante engagée par cinq syndicats, pour une fois unis. Les propositions salariales ont mis le feu aux poudres.**

C'est une situation jamais vue chez Airbus. Pour une fois unis au sein d'une intersyndicale, les cinq syndicats d'Airbus-France (Force ouvrière, la CFDT, la CFTC, la CGT et la CFE- CGC des cadres) ont décidé de s'engager dans une grève dure, dans l'espoir de faire aboutir leurs revendications. Débuté en fin de semaine dernière, le mouvement de protestation s'est transformé en mouvement de grève tournante ayant pour but de perturber, voire paralyser, la production des usines du constructeur européen pendant une semaine.

Les actions visaient, en effet, à stopper leur approvisionnement en bloquant le déchargement des cinq Bélouga transportant les éléments des avions entre les différents sites, tout en perturbant la production chaque jour dans un secteur différent. Ainsi, ce fut la chaîne A330/340 de l'usine Clément-Ader le lundi 26 avril, la chaîne A320 à Saint-Martin-du-Touch le lendemain, la chaîne A380 à l'usine Jean-Luc Lagardère le mercredi, la fabrication des pylônes à l'usine de Saint-Eloi le jeudi, puis, pour terminer, ce sera au tour du siège et du bureau d'études de connaître des arrêts de travail, le vendredi. Alors que, dans le même temps, les sites de Méaulte et de Saint-Nazaire connaissent des débrayages et des arrêts de travail.

Exaspération. A l'origine de ce conflit, il y a, selon les syndicats, "l'exaspération des salariés, qui se sentent victimes des mesures de rigueur prises par Airbus, et l'échec des négociations salariales". Mais pas seulement. Car s'ajoute également un profond sentiment d'inégalité de

traitement non seulement vis-à-vis de leurs homologues allemands, mais aussi de leurs camarades des autres filiales d'EADS.

"En fait, ce conflit couve depuis trois ans, depuis le lancement du plan Power 8 qui a supprimé 2.500 emplois, alors qu'en parallèle, la production augmentait, puisque l'an dernier nous avons atteint un record de 498 avions !" explique Jean-François Knepper, le délégué de Force ouvrière, syndicat majoritaire chez Airbus.

Mais, en plus de cette augmentation de charge individuelle, d'autant plus importante que les problèmes de production de l'A380 l'ont alourdi et que les effectifs décroissaient, le représentant syndical met en cause un nouveau système de management qui a "désorganisé l'entreprise". Ce système, de type "performance appraisal", rompt radicalement avec la culture d'entreprise d'Aérospatiale, davantage fondée sur le consensus. Le responsable syndical n'hésite pas à qualifier de "flicage" ce système de management qui vise à classer les salariés en "low performers" et "high performers", avec des quotas obligatoires dans chacune des catégories. De quoi traumatiser cadres et compagnons qui, selon lui, "ne supportent plus cette façon de gérer les ressources humaines".

Dans ce contexte déjà explosif, il est évident que les propositions salariales de la direction, en réponse aux demandes syndicales, ont été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. L'augmentation de 1,5 % (puis de 1,9 %) proposée par la direction a été considérée comme une

"vraie provocation", selon Jean-François Knepper qui rappelle que le consensus syndical portait sur 3,5 %. De même, les propositions sur les primes d'intéressement et de participation (une tradition d'Aérospatiale très fortement ancrée chez les salariés) ont créé un fort mécontentement, car elles sont nettement inférieures à celles des autres filiales d'EADS, ATR, Astrium ou Eurocopter. Lesquelles iraient de 2.200 € à 4.000 € selon les filiales, contre seulement 550 € (et aucune participation) chez Airbus.

Pertes. Du côté de la direction d'Airbus, on fait remarquer que la situation économique est difficile depuis les pertes enregistrées l'an dernier, et que les efforts sur les salaires ont été importants puisqu'ils ont progressé globalement de 18 % ces quatre dernières années.

Reste qu'au-delà des revendications salariales, les organisations syndicales mettent aussi dans la balance les embauches et le futur industriel de Toulouse, qu'elles estiment menacés. S'agissant des emplois, Jean-François Knepper voudrait que la direction d'Airbus embauche au moins autant en France (notamment les promotions "Fabrice Brégier" et "Charles Champion" du lycée professionnel Airbus de Toulouse, toujours en attente) qu'elle va le faire en Allemagne. Car, sous la pression du syndicat IG Metall, réclamant 1.200 salariés de plus outre-Rhin (il a déjà réussi à obtenir des augmentations substantielles), Airbus devrait en recruter entre 700 et 800 personnels supplémentaires.

Monocouloirs. Enfin, dernier sujet de

mécontentement avec la direction, l'avenir de la production des monocouloirs à Toulouse. Là encore, les récentes déclarations de Tom Enders confirmant que les monocouloirs successeurs de la famille A320 seront construits à Hambourg ont ajouté de l'huile sur le feu. Dans leur ensemble, les syndicats français refusent cette rationalisation de la production. Ils redoutent qu'en se spécialisant dans les gros fuselages, dont la production est plus aléatoire (à l'exemple de l'A340, dont la production s'arrête, et de l'A380, difficile à rentabiliser), Toulouse ne devienne le "mauvais élève" d'Airbus, en comparaison d'un centre spécialisé dans la production de monocouloirs, très importante et très rentable. Ils ont également été très sensibles à un autre discours, entendu outre-Rhin, déclarant que Hambourg devait avoir ses propres bureaux d'études. Ce qui, à leurs

yeux, ferait non seulement se dupliquer les installations d'Airbus, mais donnerait à Hambourg (qui possède déjà ses chaînes de finition et ses propres essais en vol) les moyens de prendre la place de Toulouse.

#### Le précédent Boeing

Chez Boeing, on est habitué aux très longs conflits sociaux. Dernier en date, celui de 2008 qui a duré 58 jours et qui arrivait après ceux de 2005 (28 jours de grève) et de 1995, le plus long avec 69 jours de grève ininterrompue. C'est le 6 septembre 2008 que 27.000 salariés affiliés au syndicat de l'IAMAW (International Association of Machinists and Aerospace Workers) décidèrent de cesser le travail pour faire aboutir leurs revendications. Lesquelles portaient sur la renégociation de leur

contrat de travail, leur couverture sociale et l'arrêt des délocalisations. Au bout de 58 jours de grève, un compromis était trouvé avec la garantie d'une augmentation salariale de 15 % sur quatre ans et une amélioration de leur couverture sociale. Reste que ces journées de grève ont eu de graves conséquences sur la production et les finances de l'avionneur. Il a évalué leur coût à 100 M\$ par jour de grève (ses profits avaient chuté de 38 %) et à une centaine d'avions qui n'ont pas été livrés. Cette année-là, Boeing n'avait livré que 375 avions (contre 441 l'année précédente), alors qu'Airbus augmentait ses livraisons de 7 %, à 483 unités.

**JPC**

## **Actualité sociale**

Vendredi 30 Avril 2010

## Social-Eco

### Les Caterpillar se mettent en réseau

**Des représentants d'organisations syndicales de Caterpillar du monde entier constituent un front commun pour combattre les stratégies de la multinationale américaine.**

échirolles (Isère),  
envoyé spécial.

Le symbole est malheureux, mais au fond, si emblématique. Ils étaient 70 représentants syndicaux de sites Caterpillar venus du monde entier. Et hier matin, ils sont restés à la porte de l'usine de Grenoble, juste le temps d'une photographie de « famille ». La direction a formellement interdit toute visite. « C'est un signe de mépris, mais c'est surtout un signe de faiblesse, commente Christian Pilichowski, un des responsables de la fédération CGT de la métallurgie. Ils mesurent le potentiel de force que nous sommes en train de créer à l'intérieur de Caterpillar. »

Un an après le long conflit social contre les 733 licenciements qui avait secoué les deux usines de Grenoble et d'échirolles, les syndicats cherchent désormais, sous l'égide de la Fiom, la Fédération mondiale des travailleurs de la métallurgie, qui en a fait un axe stratégique, à élaborer un « contrepois » social face à la direction de la multinationale financiarisée, numéro un mondial des engins de génie civil. « Le contact avec les autres nous a cruellement manqué l'année dernière », regrette Alexis Mazza, délégué syndical

central CGT de Caterpillar. Alors que, comme le souligne Fernando Lopez (lire notre entretien), « la multinationale ne livre pas beaucoup d'éléments même sur des choses aussi basiques que ses implantations dans le monde », ces deux jours de rencontres auront permis au moins de rassembler des « informations de première main » sur la situation de l'entreprise dans les différents pays. l'intérêt du réseau :

partager les informations

« Chez nous, des dizaines de milliers de travailleurs ont été mis dehors et Caterpillar commence à peine à les rappeler, mais pour occuper des temps partiels, et plus des temps complets », témoigne Denis Williams, représentant du syndicat américain UAW. Son collègue d'une autre organisation (Iamaw), Carl Gallman, pousse le raisonnement : « Sur le site que je représente dans l'Illinois, ils ont dégagé près de 50 % des effectifs. Caterpillar profite de la récession pour attaquer nos droits, nos salaires, nos contrats. » Pour Roger Lenoble, syndicaliste CSC en Belgique et président du comité d'entreprise européen, « on a perdu près de 4 000 emplois en Europe l'année dernière et, en dehors de la

France, ce sont les salariés en contrat précaire qui ont payé les pots cassés »

Alors que le nouveau réseau syndical mondial de Caterpillar s'apprête à envoyer une adresse officielle à la direction, les syndicalistes présents à Grenoble se félicitent de l'initiative. « Les perspectives de reprise demeurent très incertaines, juge Ivan Del Percio, délégué FGTB sur le plus gros site européen de Caterpillar, à Gosselies en Belgique. Avec ce qui se passe en Grèce, on voit bien qu'il va falloir continuer de se battre, en nous rapprochant les uns des autres. » Pour Patrick Cohen, syndicaliste CGT à échirolles : « Après avoir licencié et poussé vers plus de flexibilité, la direction parle de réembaucher à partir de juin. Elle gagne sur toute la ligne en précarisant et en flexibilisant Tout l'intérêt du réseau qui est en train de se mettre en place, c'est de partager ces informations, de les diffuser aussi à l'intérieur des usines pour que chacun comprenne la stratégie du groupe. »

**Thomas Lemahieu**

Jeudi 29 Avril 2010

**Problèmes d'actualité [aucune]**

**Nous reproduisons ci-après un large extrait de la synthèse d'une étude réalisée pour l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale (ONPES) en octobre dernier. La synthèse a été publiée**

**L'adaptation des entreprises à la crise : quels effets sur l'appauvrissement des salariés ?**

**L'adaptation des entreprises à la crise : quels effets sur l'appauvrissement des salariés ?**

Nous reproduisons ci-après un large extrait de la synthèse d'une étude réalisée pour l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale (ONPES) en octobre dernier. La synthèse a été publiée dans "La lettre de la pauvreté et de l'exclusion sociale" (n° 2, avril 2010). L'étude est disponible en intégralité sur le site de l'ONPES : <http://www.onpes.gouv.fr/>.

Pour faire face à la réduction de leur activité, les entreprises ont optimisé l'ajustement de leur main-d'œuvre par une combinaison de mécanismes de flexibilité interne et externe, dont la mise en œuvre a suivi la séquence suivante : Elles ont appliqué dans un premier temps des mesures de flexibilité externe : réduction de l'intérim et des prestataires de maintenance, non-renouvellement des CDD. Parmi les secteurs étudiés, seule la grande distribution fait exception. Les intérimaires risquent de se retrouver enfermés dans le chômage tant que l'activité économique n'aura pas significativement redémarré. L'allongement des durées de retour à l'emploi pèse en effet sur les personnes inscrites dans un cycle alternant emploi intérimaire et chômage. Ce n'est que dans un deuxième temps que les entreprises ont eu recours à des mesures de flexibilité interne : sollicitation des

compteurs de modulation du temps de travail, diminution des heures supplémentaires, prise de congés payés imposée, réorganisation du travail - notamment le travail en équipe, afin de réduire les taux d'utilisation des équipements - détachement de salariés sur d'autres sites, envoi de salariés en formation, chômage partiel, dont la durée et l'acceptation par les salariés ont été facilitées par les aides de l'Etat. Enfin, dans un troisième temps, les entreprises ont réduit le volume d'emploi interne. Pour autant, dans le cadre de cette étude, on a pu observer que les salariés en contrat stable ont été relativement épargnés. Dans la mesure où les suppressions d'emplois ont été gérées dans le cadre de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), de mobilités internes et de départs volontaires, elles ont pu sembler moins dramatiques pour les salariés en contrats stables que pour ceux en contrats précaires en raison des primes de départ accordées. Elles n'ont pu faire oublier en revanche leur principal effet : la baisse des revenus. Ce mécanisme d'ajustement a été privilégié dans la logistique, mais il a concerné également le BTP et l'automobile.

Cette séquence de l'ajustement de la main-d'œuvre illustre la dualisation du marché du travail. Toutefois, dans certains cas, sa mise en évidence est moins aisée car l'urgence et l'importance de la réponse à la crise ont nécessité de mettre en œuvre simultanément ou presque ces trois

types de mesures. Par ailleurs, les mécanismes de flexibilité quantitative externe et interne ont été pleinement utilisés. De fin 2007 à fin 2009, 80 % des destructions nettes d'emploi salarié en France ont résulté du non-renouvellement de CDD ou de missions d'intérim. Inversement, en cas de reprise, l'intérim est le type d'emplois qui repart le plus vite. Ainsi au quatrième trimestre 2009, l'accélération de l'activité a induit une hausse de l'emploi intérimaire alors que l'emploi salarié a continué à chuter. Alors que les prévisions anticipent un ralentissement de la croissance pour les deux premiers trimestres 2010, les marges de manœuvre pour ajuster ce type de main-d'œuvre n'en restent pas moins très limitées et l'emploi interne est désormais en première ligne.

Il apparaît alors que plus les dispositifs de flexibilité interne du travail sont nombreux, plus les salariés internes sont protégés contre les suppressions d'emplois. Mais plus la combinaison des dispositifs de flexibilité interne et externe est grande, plus le risque de fragilisation des salariés est important, ceux en contrats stables subissant une diminution de rémunération, ceux en contrats précaires essayant une double perte, celle de leur emploi et celle de leur revenu.

De la flexibilité du travail et de l'emploi à la fragilisation des salariés

Les dispositifs de flexibilité externe

et interne : Ils constituent les principaux vecteurs de fragilisation de l'ensemble des salariés, pour lesquels ils ont des conséquences différentes. La mise en œuvre de la flexibilité externe se traduit par une double perte, celle de leur emploi et celle d'une partie de leur revenu, comme l'ont montré les cas étudiés dans le BTP, l'automobile et la logistique. L'utilisation des dispositifs de flexibilité interne permet de maintenir, au moins dans un premier temps, les salariés en emploi, mais entraîne pour la plupart d'entre eux une baisse de rémunération résultant du chômage partiel (lorsque l'indemnisation n'est que partielle), de la diminution des heures supplémentaires, de la perte des primes pour travail de nuit et de week-end induite par les réorganisations du travail en équipe, de l'utilisation des jours récupérables par l'entreprise dans les compteurs de modulation. Cette situation se rencontre dans l'automobile et le BTP. Au niveau des différentes catégories de salariés, les effets des mécanismes de flexibilité externe et interne n'ont pas la même portée : Pour les salariés en contrats précaires, la réduction, voire l'arrêt, de l'intérim et le non-renouvellement des CDD menacent a priori indistinctement tous ceux qui occupent un emploi temporaire. (...) Pour les salariés en contrats stables, en revanche, certaines catégories peuvent être concernées davantage que d'autres et ainsi fragilisées par les mécanismes de flexibilité quantitative. C'est notamment le cas des jeunes peu qualifiés. Leur faible niveau de salaire les a incités à opter pour le travail de nuit, afin de bénéficier d'une majoration de salaire, ou à intégrer les équipes percevant des primes spécifiques. Or, ces deux éléments de rémunération ont été supprimés lors de la réorganisation du travail en équipe (BTP, automobile).

La réduction du volume d'emploi : Les jeunes peu qualifiés ont également été les premiers visés par certains PSE (logistique). Enfin, lorsque des reclassements internes leur ont été proposés, l'absence de mesures d'accompagnement spécifiques a pu les contraindre à l'immobilité, en raison de la non

compensation de la perte des solidarités familiales ou du renchérissement qu'aurait engendré un mode de vie plus urbain, cette décision ayant pu les précipiter dans le champ d'application d'un éventuel PSE (BTP). Dans les suppressions d'emplois, les seniors apparaissent également comme une catégorie spécifique, mais, dans les cas étudiés, ce sont eux qui ont souhaité partir, que ce soit à travers des plans de départs volontaires (automobile), ou des PSE (BTP, logistique). Le risque qu'ils se retrouvent enfermés dans le chômage n'en est pas moins réel compte tenu de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein, de la fin du dispositif de dispense de recherche d'emploi, et du bas niveau du taux d'emploi des seniors.

#### Les ajustements de rémunération

Pour surmonter le ralentissement de leur activité, les entreprises ont également joué sur les rémunérations des salariés. Dans tous les cas étudiés, l'ajustement a porté sur la part variable de la rémunération (aucune diminution du salaire de base n'a été constatée). Dans la plupart d'entre eux, il a été consubstantiel aux dispositifs de flexibilité interne (perte de la majoration pour heures supplémentaires, de la majoration pour travail de nuit ou de week-end, des primes de travail en équipe). Mais il a découlé également de la baisse des résultats des entreprises, laquelle a généré une diminution de la participation et de l'intéressement, celle-ci se traduisant par une réduction des versements volontaires et de ceux issus de l'intéressement, puis par conséquent de l'abondement. Toutefois, le fait qu'il est désormais possible de débloquer la participation a pu amortir la diminution de l'épargne salariale. Il en résulte que plus la part variable de la rémunération est élevée, plus les baisses de rémunération seront marquées en cas de réduction de l'activité.

Une dégradation des conditions de retour à l'emploi

Le chômage a fortement augmenté en raison de la mise en œuvre des

mécanismes de flexibilité externe et, dans une moindre mesure, de la suppression d'emplois stables. En revanche, de façon surprenante, la crise n'a pas véritablement entraîné de diminution du volume d'offres d'emplois. Pour autant, la structure des offres a évolué vers des emplois plus précaires (diminution de la part des CDI au profit des CDD et de l'intérim), dont la durée s'est de surcroît raccourcie, parfois de façon considérable, provoquant une dégradation de ce type d'emplois. Comment comprendre ce phénomène alors que, dans le même temps, les intérimaires ont été les premières victimes de l'ajustement de la main-d'œuvre des entreprises ? Pour les territoires étudiés, il s'explique par l'évolution de l'origine des offres d'emploi : celles-ci ont été transférées des grandes entreprises vers les PME. En effet les grands groupes restructurent, tendent à externaliser les faibles qualifications et, le cas échéant, n'embauchent que des personnes très qualifiées. C'est particulièrement le cas dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, où sont implantées les grandes entreprises sidérurgiques et automobiles, mais aussi en Seine-Saint-Denis.

La forte augmentation du chômage et l'évolution de la structure de l'offre entraînent dès lors un durcissement des conditions d'embauche, qui touche particulièrement les jeunes, les salariés les plus anciens ainsi que ceux qui sont peu qualifiés. Dès lors, les retours à l'emploi sont de plus en plus difficiles et de plus en plus précaires. Ainsi la part des emplois durables (CDI) diminue tandis que celle des emplois non durables augmente. Une fois passé le cap de l'embauche, les salariés de retour en emploi subissent une détérioration des conditions de travail, due au changement de secteur (la plupart des offres d'emploi concernant le secteur tertiaire, de nombreux reclassements s'effectuent de l'industrie vers les services, notamment les services à la personne), à l'augmentation du temps de travail (la durée hebdomadaire effective du travail dans les entreprises de moins de 20 salariés est généralement restée à 39 heures) et à la non-reconnaissance d'une polyvalence plus grande dans les PME que dans les grandes



entreprises. Ils doivent aussi faire face à une gestion de la main-d'œuvre plus agressive, illustrée par la progression du nombre de ruptures de contrats en période d'essai et le non-respect de plus en plus fréquent de certaines règles légales (cessation anticipée de CDD par exemple).

La dégradation des conditions de retour à l'emploi s'accompagne d'une diminution des rémunérations. Celle-ci résulte de plusieurs éléments : une réduction des salaires d'embauche liée à un rapport entre offre et demande d'emploi plus favorable à

l'employeur ; des niveaux de salaires plus faibles dans les PME que dans les grandes entreprises. Or, dans le contexte de crise actuelle, le reclassement des salariés se fait des secondes vers les premières. C'est particulièrement le cas dans la région Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine où les grands groupes des industries sidérurgique et automobile subissent la crise de plein fouet et licencient ; la perte d'ancienneté acquise lors de l'emploi précédent ; la réduction, voire la suppression, des compléments de salaire (primes diverses, épargne salariale, avantages

en nature, etc.) et la disparition de certains avantages sociaux liés à l'accès à un comité d'entreprise (mutuelle, prévoyance, prises en charge diverses), induites par le passage d'une grande entreprise à une PME. Ainsi les salariés qui retrouvent un emploi subissent les mêmes mécanismes d'ajustement que ceux qui ont conservé leur poste (baisse des rémunérations, exigence de mobilité géographique), mais ces mécanismes les concernent de manière plus marquée. (...)

**Tous droits réservés : Correspondance Economique  
829F83818120410B459317D0430C012D7AA21F0361B78E0F1DBC0D3**

[Retour Sommaire](#)

## **Protection sociale**



Jeudi 29 Avril 2010

## Économie réforme social Bercy Medef CGT syndicats retraites

### Méforme

## Bercy bat en retraites

**Peu importe que tout le monde soit contre les conclusions du rapport sur les retraites puisqu'on cause de 2050.**

Le rapport du conseil d'orientation des retraites (COR) - qui annonce un déficit cumulé de 2600 milliards d'euros en 2050, à raison de 100 milliards par an - aura eu deux mérites : d'abord faire découvrir cet organisme à la population, qui a du mal à identifier toutes les « *autorités* » sans pouvoir. Ensuite, ramener les débats politiques sur un terrain connu.

Comme les retraites vont être « *la mère des réformes* » du quinquennat, ce rapport vient à point nommé. Que les prévisions à 2050 soient à peu près aussi fiables que les ineffables anticipations des climatologues n'a guère de conséquences. Les retraites occupent désormais le devant de la scène.

On est de retour dans un monde

familier, avec réunions entre partenaires sociaux où chacun joue sa partition. Ce classicisme est reposant après les années d'élucubrations lors de divers Grenelle où des saltimbanques à la Nicolas Hulot venaient se faire une notoriété sur le dos des institutionnels.

Le COR, les retraites, la CGT, SUD-Rail, la SNCF en grève pendant quinze jours, voilà du connu. Que tout le monde soit contre les conclusions du COR est sans importance. Ce qui compte, c'est la façon d'être contre. C'est elle qui vous positionne sur l'échiquier politique. D'autant qu'en visant l'horizon 2050 on peut tout dire.

En revanche, la Sécurité sociale fait eau, avec 30 milliards de déficit, une dette accumulée qui atteint 8 % du

PIB. Face à ce problème immédiat, Bercy ne sait comment s'y prendre. Les syndicats imaginatifs style CGT, relayés par la « *vraie gauche* », ont pourtant la solution : faire payer les riches. Le trésor caché et sans limites existe : les profits financiers. En face, le Medef a une réponse digne du « *poumon de Molière* » : comme toujours, nos maux viennent des charges sociales, « *écrasantes* ». Donc il est impossible de les augmenter.

Si vous avez une idée pour éviter de rajouter, cette année, 30 milliards à la dette de la Sécu, appelez Bercy. Pour 2050, inutile de vous mobiliser, il y a déjà du monde sur le créneau.

**Alceste**

Tous droits réservés : Bakchich  
F09DD34180B0890F458411308D0341A07E92F00B3106855176A2AE6

[Retour Sommaire](#)

## La retraite, une affaire de jeunes !

**Une fois de plus, ce qui se prépare « au nom des générations futures » est fait sans les jeunes et finalement contre eux. Aujourd'hui, plus d'un jeune sur trois ne croit pas qu'il pourra bénéficier du régime général. Les jeunes ont besoin de garanties quant à leur droit à bénéficier eux-mêmes d'une retraite.**

Comme souvent, le risque est grand de voir le débat sur la future réforme des retraites se résumer à une équation comptable ne concernant que les salariés proches de la retraite. Comme toujours, le gouvernement entend limiter ce débat à l'acceptation de choix politiques fausement présentés comme la seule solution possible. Or, la nature du système de retraite contribue à façonner la société de demain. Le gouvernement ne peut aborder ce débat sans l'avis des générations directement concernées par cet enjeu social majeur : les jeunes d'aujourd'hui.

Jeunes en insertion, salariés ou étudiants, c'est sur nous que reposera à l'avenir le financement du système de retraite. Attachés à la solidarité entre les générations, nous souhaitons financer aujourd'hui et demain un système de retraite par répartition de haut niveau qui garantisse un niveau de pension permettant de vivre pleinement le temps de la retraite. Nous souhaitons à notre tour bénéficier du droit à la retraite à 60 ans financé par la solidarité. Nous refusons que la retraite par répartition devienne un « filet de sécurité » à minima. Nous finançons les pensions d'aujourd'hui, nous refusons d'avoir à épargner en plus pour nos vieux jours, solution inefficace économiquement et inégalitaire socialement.

Encore une fois, ce qui se prépare « au nom des générations futures » est fait sans les jeunes et finalement

contre eux. Le catastrophisme ambiant ne saurait servir d'argument pour imposer un allongement pur et simple de la durée de cotisation ou pour esquiver une nouvelle fois le débat sur la nécessaire augmentation des financements solidaires des retraites par répartition. Allonger la durée de cotisation aurait pour conséquence de priver encore un peu plus les jeunes du droit à une retraite à 60 ans. Cela entraînerait une nouvelle dégradation inacceptable de l'emploi des jeunes. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, nous n'acceptons pas que le message que la société adresse à sa jeunesse soit de travailler plus longtemps pour toucher une retraite moins importante, conduisant notre génération à vivre des conditions de retraites moins bonnes que celles de nos parents.

Mais pour financer la retraite des seniors, les jeunes salariés ont besoin de garanties quant à leur droit à bénéficier eux-mêmes d'une retraite de haut niveau. En l'état actuel, plus d'un jeune sur trois ne croit pas qu'il pourra bénéficier du régime général. L'allongement de la durée des études et le recul de l'âge moyen d'entrée dans un emploi stable (27 ans) conduisent les jeunes à commencer à cotiser plus tard que par le passé. Afin d'offrir à chaque jeune la garantie de pouvoir étudier sans être inquiété par son avenir, même lointain, il est indispensable de valider les années d'études dans le

calcul des annuités. Pour cela, les étudiants, sans revenu, pourraient contribuer au financement du système en s'acquittant d'une cotisation symbolique qui matérialiserait leur affiliation à une caisse de retraite. Il est également nécessaire de valider les périodes d'inactivité forcée, et de prendre en compte la situation des jeunes en situation d'insertion professionnelle pour qui l'enchaînement de stages, de CDD, de périodes d'intérim ou de chômage conduisent à accumuler des droits à la retraite très incomplets.

En ignorant plus longtemps ces évolutions qui caractérisent notre génération, le gouvernement adresse aux jeunes un message clair : la retraite, ce n'est pas pour vous ! Cela nécessite évidemment la mobilisation de ressources nouvelles. C'est un choix de société que nous proposons. L'élévation du niveau de qualification augmente la productivité et la création de richesse : il est plus que justifié que les jeunes bénéficient en retour d'un investissement de la société qui garantisse leurs droits sociaux. L'accès massifié aux études supérieures est significatif du progrès social : il ne doit donc pas pénaliser les jeunes. n

Point de vue

Jean-Baptiste Prévost

Président de l'UNEF

© FRANCOIS LAFITE



Vendredi 30 Avril 2010

## Rebonds

### **Retraites : les jeunes ne sont pas un alibi**

Dans le débat public, les jeunes sont souvent l'argument de vente imparable d'une réforme d'ampleur voulue par la droite. Vous devez parler des retraites ? Vendre des sacrifices ? Rien de plus facile. Dites que vous le faites au nom des «générations futures» et le tour sera joué. Pourtant, jamais dans un débat de cette ampleur on a aussi peu considéré une génération et son avenir. Nous ne sommes que l'argument d'autorité justifiant l'augmentation de la durée de cotisation destinée à «pérenniser le système des retraites» à l'horizon 2050.

Cette communication sur des réformes structurelles qui seraient menées au nom de la jeunesse et de son avenir n'est qu'une imposture. Qui se soucie des jeunes ? Quelles sont les grandes réformes pour résorber leur chômage, pour régler leurs problèmes de logement, où est le volontarisme pour s'attaquer aux bas salaires et à la précarité ?

La réalité est que la droite a choisi de se désintéresser de la situation économique et sociale des jeunes de 2010, tout en prétendant préparer

leur avenir. Il y a là un paradoxe flagrant, car comment assurer la pérennité d'un système de protection sociale fondé sur la solidarité, si d'ores et déjà la partie la plus jeune de la population est également celle la plus fragile ?

Avoir 20 ans aujourd'hui, c'est être jeune dans une société qui vieillit et qui, pour la première fois, voit une génération vivre moins bien que celle de ses parents. Nous sommes les principales victimes des crises qui affectent notre société : s'il veut obtenir et garder un travail, un jeune doit accepter d'être moins bien rémunéré, de travailler plus longtemps et dans des conditions de stress plus grandes du fait de la précarisation de l'emploi. Personne n'ose dire que cette génération au nom de laquelle cette réforme serait faite aura le moins de semestres cotisés du fait de l'allongement du temps des études. Ni qu'elle aura un niveau de pension inférieur à celui de ses parents : une personne née en 1935 touchait plus de 80% de son dernier salaire en partant en retraite alors qu'une personne née en 1985 en touchera 60%.

L'objectif devrait être d'atteindre le plein-emploi pour assurer des conditions de vie décentes aux jeunes d'aujourd'hui tout en garantissant l'avenir du système des retraites par répartition.

Aucun ministre, parlementaire, ou membre du Conseil d'orientation des retraites n'a moins de 30 ans. Le jeudi 6 mai, le Mouvement des jeunes socialistes sera reçu par le ministre du Travail, Eric Woerth. A cette occasion, nous invitons le gouvernement et les partenaires sociaux à considérer les organisations de jeunesse comme de véritables interlocuteurs. Nous sommes partisans d'une forte solidarité intergénérationnelle et rien ne serait plus absurde qu'une guerre des âges. Mais nous ne nous laisserons pas confisquer notre avenir, avec des réformes faites en notre nom, sans nous consulter réellement et qui nous pénaliseraient les premiers.

**Par Laurianne Deniaud présidente  
du Mouvement des jeunes  
socialistes**

**Europe et international**

Vendredi 30 Avril 2010

## **EMPLOI : 1ER MAI : LA CES SE MOBILISE POUR DÉNONCER LE TRAVAIL PRÉCAIRE**

A l'occasion de la Journée internationale du travail, qui sera célébrée le 1er mai dans la plupart des pays européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) rappelle que l'avenir de l'Europe ne peut pas être la précarité. Les syndicats européens marqueront d'ailleurs leur engagement en défilant dans les rues, appelant à plus de cohésion et de solidarité pour l'avenir.

« Les travailleurs européens doivent de plus en plus faire face à des situations de chômage et de précarité, aggravées par la brutalité de la crise économique que nous connaissons, a déclaré John Monks, Secrétaire général de la CES. La précarité ne

peut être l'avenir de l'Union européenne ; elle fragilise aussi bien les gens que la société et la démocratie. Nous allons, à terme, vers un appauvrissement général qui nous décline l'Europe aussi bien au niveau économique que politique. » Pour éviter ce point de non-retour, la CES recommande à l'UE et aux gouvernements de se concentrer sur la qualité de l'emploi, de favoriser l'insertion sociale et de réduire les inégalités croissantes. Plus précisément, elle appelle l'Union européenne à développer des politiques d'investissement par l'intermédiaire d'un plan de relance de l'UE équivalant à 1 % du produit intérieur brut européen. La CES plaide ensuite pour des politiques

industrielles fortes, fondées sur une dynamique de coordination industrielle communautaire et non sur une base coopérative intergouvernementale. Enfin, il faut investir dans les personnes : développer l'éducation, la formation et des politiques actives de solidarité. La CES appelle dans ce sens à un New Deal pour encourager une économie plus durable et un système solidaire de justice sociale.

Pour l'anecdote, le 1er mai commémore la grève des ouvriers de Chicago pour la journée de huit heures, qui fit une dizaine de morts.

**Par Sophie Petitjean**